Mot du Maire

L'année 2017 qui s'achève a été riche en évènements pour notre commune et notre territoire…

Grâce à l'implication des élus, et au travail des différents agents municipaux, nous avons réalisé les différents travaux que nous vous avions annoncés, comme par exemple :

- la réfection de la route des 3 monts à Pressiat, avec l'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public et création de trottoirs et d'arrêts de car.

- l'acquisition des terrains et de 2 bâtisses au cœur de Cuisiat, pour y construire prochainement 19 logements (5 en réhabilitation et 14 neufs), et un local commercial ;

- le choix de l'équipe d'architectes pour la rénovation du bâtiment de la mairie ;

- les travaux dans les cimetières de Treffort, Cuisiat et Montmerle, ….

En 2018, certains projets vont se concrétiser :

- construction d'un atelier pour les services techniques, à proximité immédiate de leurs locaux actuels : les travaux vont commencer au printemps 2018, permettant de fait l'extension des locaux dédiés au Centre de Secours.

- réfection des sanitaires de la plage de la Grange du Pin avant la saison estivale.

- rénovation des 34 logements de la résidence des Mousserons, pour en améliorer la fonctionnalité et le confort, ainsi que la réfection des couloirs et des cages d'escalier.

En parallèle à l'élaboration de ces projets, nous avons approfondi notre réflexion sur la démocratie participative, afin de favoriser l'implication des habitants dans les projets qui les concernent.

Pour cela, les commissions municipales sont bien sûr ouvertes aux personnes qui souhaitent s'y investir. Mais nous souhaitions aller plus loin….

Nous sommes donc allés à la rencontre d'élus ayant déjà mis en place différentes formes d'implication des habitants, en Alsace notamment, à Kingersheim et Ungersheim. Et nous réfléchissons à ce que nous pouvons mettre en place progressivement dans la commune.

C'est dans cet objectif que nous avons réalisé un « diagnostic en marchant » à Montmerle, le 25 novembre dernier. Cette déambulation, réunissant élus et habitants du hameau, a permis d'enclencher un travail de collaboration avec les habitants, dans le but d'améliorer leur quotidien. Et ce genre de réflexion est appelée à se développer ailleurs, dans d'autres quartiers de la commune.

C'est dans ce même esprit que, pour construire le projet de commerce à Cuisiat, nous souhaitons impliquer un grand nombre d'habitants. Car si la commune peut faciliter la mise en place d'un commerce, elle ne peut pas le faire toute seule ! Faire vivre au quotidien un commerce, tout au long de l'année, et le rendre pérenne, c'est l'affaire de tous !

Chacun d'entre nous a le pouvoir d'influer sur notre environnement immédiat : en choisissant de consommer localement, nous faisons vivre nos producteurs locaux et nos commerces, donc nos villages ! Ne l'oublions pas !

Enfin, souhaitant développer les relations humaines, nous avons instauré en 2017 « l'accueil des nouveaux habitants », réalisé à 2 reprises cette année par la commission communication. Nous continuerons à offrir cet accueil aux nouveaux arrivants, accueil que nous souhaitons chaleureux et sympathique, à l'image des habitants de Val-Revermont.

2017 a vu aussi la création de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse (CA3B), dans laquelle notre commune a toute sa place. Soucieux de vouloir conserver des services de proximité pour tous les habitants, le territoire de la CA3B a été découpé en 4 zones géographiques, dénommées « pôles territoriaux ». Notre pôle, nommé « Bresse-Revermont », constitué de la réunion de l'ex communauté de commune de Treffort en Revermont et de l'ex communauté de communes du canton de Coligny, est basé à Val-Revermont, dans les locaux de l'ex CCTER.

Pour les habitants de Val-Revermont, la création de la CA3B n'a pas entraîné de modification dans la qualité des services rendus : ce sont les mêmes agents, dans les mêmes locaux, qui assurent les mêmes services.

Par contre, de réelles évolutions s'annoncent pour les habitants de notre grand territoire, et cela grâce à la CA3B. Nous avons pu en voir les prémisses avec l'instauration de l'apprentissage de la natation pour tous les élèves de CE1, par exemple ! D'autres services sont à l'étude, comme le développement de transports collectifs, et la facilité d'accès aux équipements communautaires... Vous pouvez être persuadés que vos élus communautaires continueront en 2018 le travail engagé dès la création de la CA3B.

Confiants dans notre capacité à construire avec vous un bel avenir pour notre commune et ses habitants, les élus de Val-Revermont et moi-même vous souhaitons une très belle année 2018 et vous donnons rendez-vous le **vendredi 5 janvier 2018 à 19h** pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes à Treffort !

Monique WIEL, Maire

Vie municipale

Les Délibérations

Séance du 27 juin 2017

➢ Subvention du Département

Le Conseil Départemental nous informe qu'une subvention de 66 000 € est pré-réservée, correspondant à un taux d'intervention de 20 % pour la réfection de l'atelier des services techniques.
Le CM accepte le plan de financement tel que présenté et charge Madame le Maire de finaliser le dossier.

➢ Conférences territoriales du Département

Suite à l'appel à projet lancé par le Département, Madame le Maire propose cette année de présenter aux conférences territoriales du Département, la demande de subvention pour les travaux de la mairie pour un montant prévisionnel de 1 369 000 €.
Le CM autorise Madame le Maire à déposer la demande de subvention auprès du Département.

➢ Avenant marché « bas de Cuisiat »

Un marché initial pour l'aménagement du bas de Cuisiat avait été signé avec l'entreprise Roger Martin pour un montant de 68 849,15 € TTC.
Compte tenu de la suppression de travaux (- 3 840 € HT) et de travaux supplémentaires (+ 6 087,90 €), le CM prend acte de la signature d'un avenant avec l'entreprise Roger Martin pour un montant de +2 697,47 € TTC.

➢ Maitrise d'œuvre rénovation mairie

Le 24 mai 2017, le jury s'est réuni pour faire son choix entre les différents candidats sélectionnés à l'issue de la 1ère phase (Soria, Doucerain Delziani, Senechal Auclair et Gerbe).
Le Conseil est informé que c'est la proposition architecturale du Cabinet Doucerain Delziani qui a été retenue par le jury pour un montant de travaux annoncé de 1 369 000 € (hors désamiantage et plomb). Le pourcentage retenu pour la négociation des honoraires est de 11,35 % (dont mission de base à 8,5 %). L'opération devra être complétement terminée pour l'été 2019. Le déménagement des services pourrait intervenir fin 2017 pour libérer totalement le bâtiment de la mairie pendant les travaux.
Après délibération, le CM accepte la proposition du cabinet Doucerain Delziani au taux de 11,35 %.

➢ Maitrise d'œuvre Voie douce – phase 2

Suite à consultation, le CM entérine la signature d'un contrat de maitrise d'œuvre avec le cabinet Dynamic Concept pour un montant de 14 688 € TTC.

➢ Adhésion groupement de commandes achat électricité

Depuis le 1er janvier 2017, les tarifs réglementés de vente d'électricité sont supprimés pour les sites au tarif « jaune » et au tarif « vert ».
La mise en place d'un groupement de commandes, ouvert aux communes, peut permettre d'effectuer plus facilement les opérations de mise en concurrence.
Le coordonnateur de groupement est le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain). Il est chargé d'organiser l'ensemble des opérations de sélection d'un ou plusieurs prestataires afin de répondre aux besoins exprimés par les membres du groupement. Après en avoir délibéré, le CM accepte les termes de la convention et autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes.

➢ Plan de désherbage

Une convention a été signée avec le centre de formation et de promotion horticole de Lyon-Ecully pour la mise en place d'un plan de désherbage zéro phyto sur la commune. Le prix de la prestation est de 6 052 € + 575 € par journée de formation, estimées à 7, soit un total d'environ 10 077 € .
Après délibération, le CM autorise Mme le Maire à déposer une demande de financement à hauteur de 80 % à l'agence de l'eau.

➢ Cession de terrains aménagement cœur de Cuisiat

Afin de limiter les nuisances, la commune a été sollicitée pour rétrocéder une bande de terrain d'environ 2x50 m2 aux 2 riverains proches du projet SEMCODA, au prix de 12 € le m2.
Après délibération, le CM autorise Mme le Maire à finaliser le dossier et accepte le prix de vente. Les frais d'actes et de géomètre seront à la charge des riverains concernés.

➢ Achat terrain voie douce

Après délibération, le CM donne son accord pour l'acquisition des parcelles suivantes pour permettre la poursuite du tracé jusqu'à la salle des sports :
- Acquisition parcelle ZK 135 à l'euro symbolique ;
- Echange de terrain (partie de la parcelle A 1300 contre une partie de la parcelle 1299 pour une surface équivalente restant à préciser) ;
- Acquisition de la parcelle A 1299, actée par délibération en avril 2016 pour 717,90 € .

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune.

➢ Local de chasse de Pressiat

Le CM, après en avoir délibéré, accorde la gratuité du local de chasse au GIC des 3 Monts. Les conditions de l'acceptation sont les contreparties suivantes : accorder la gratuité de l'utilisation du four aux associations de Pressiat et s'engager à participer, dans un esprit constructif, aux réunions organisées par les autres groupements de chasseurs de la commune de Val-Revermont.
Le CM autorise Mme le maire à signer l'avenant au bail en cours.

➢ Subvention Festi01

L'association Festi01 prend en charge l'organisation de la balade pédestre gourmande sur Val-Revermont. Son budget est déficitaire de 706 € . La présidente demande une subvention de 500 € afin de constituer un fonds de trésorerie.
Après délibération, le CM accepte le versement de la subvention de 500 € .

Séance du 18 juillet 2017

➢ Signatures marchés « Résidence Les Mousserons » et « salle des sports »

Suite à consultation, le CM entérine les décisions suivantes :
- Résidence des Mousserons : signature d'un marché de maitrise d'œuvre avec le cabinet STRATES pour un montant de 22 300 € HT pour la tranche ferme, 40 700 € HT pour l'option 1 et 7 000 € HT pour l'option 2.
- Salles des sports : signature d'un marché d'aide à maitrise d'ouvrage avec le cabinet SOCAD pour un montant de 4 517,50 € HT pour la tranche ferme et 4 865 € HT pour la tranche conditionnelle.

➢ Choix du tracé voie douce phase 2

Le bureau d'étude Dynamic Concept propose 2 tracés pour réaliser la phase 2 de la voie douce (en direction de la salle des sports).
Après délibération, le CM confirme le choix de la commission (2 abstentions) pour le choix B (voie côté salle des sports) pour un montant total de 209 000 € HT plutôt que la proposition A (voie côté école) dont le total s'élevait à 178 000 € HT.

➢ Décisions Budgétaires Modificatives

Il manque un certain nombre de crédits pour pouvoir passer certaines écritures demandées par le Trésorier, notamment pour la clôture du budget « atelier relais ». Il convient également de diminuer le compte dépenses imprévues du budget développement commercial suite à la demande de la préfecture.
Le CM vote les décisions budgétaires modificatives nécessaires telles que présentées en conseil.

Séance du 28 septembre 2017

➢ Emprunt assainissement Route des 3 Monts et amortissement travaux

Le budget assainissement avait été équilibré grâce à un emprunt qui devait être contracté pour financer les travaux d'assainissement de la Route des 3 Monts.
Après en avoir délibéré, le CM accepte la proposition de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Centre Est. Le montant du capital emprunté est de 130 000 € pour une durée d'amortissement de 20 ans, avec un taux de 1,71 %. Les frais de dossier s'élèvent à 130 € . Un remboursement anticipé est possible, moyennant le versement d'une indemnité. Le CM note que ces travaux seront amortis sur une durée de 30 ans.

➢ Avenants marché remplacement chaudière fuel

Concernant le marché « remplacement de la chaudière fuel », le conseil prend acte de la signature d'un avenant de prolongation de travaux jusqu'au 31.10, ce qui permettra de faire les essais nécessaires suite aux travaux ; et un avenant pour une moins-value de 1 239,37 € HT.

➢ Remboursement camping

Le CM accepte les remboursements de 25 € sur une facture de réservation de camping correspondant à des arrhes versés pour un séjour ayant été annulé pour cause de mauvais temps ; de 22,85 € pour la perte d'une clé qui a finalement été rapportée par la personne ; et d'une ristourne de 15 % soit 45 € sur le solde à devoir d'un saisonnier suite aux dégâts intervenus sur sa caravane (grêle).

➢ Assainissement : schéma directeur et demande de subventions

Le cabinet Dynamic Concept a présenté une étude de faisabilité avec des fiches actions qui a été réalisée à l'échelle de l'ensemble du dispositif d'assainissement de la station d'épuration de Treffort (exigée par l'Agence de l'eau pour pouvoir bénéficier de subventions).
L'étude montre que les eaux parasites sont extrêmement élevées, 88 % du débit journalier arrivant à la station d'épuration. Ce sont des eaux propres qui proviennent essentiellement des biefs et des sources, qui n'ont pas besoin d'être assainies et qui surchargent inutilement la station de Treffort.
L'objectif du programme est de supprimer le maximum des eaux parasites arrivant dans cette station d'épuration. Les travaux de mise en conformité de l'assainissement sont susceptibles de bénéficier d'aide du Conseil Départemental de l'Ain et de l'Agence de l'eau. Le montant total pour le programme des travaux est de 1 904 136,04 €, travaux échelonnés de 2018 à 2022, sans obligation de tout réaliser.
Afin de percevoir les subventions possibles, le CM valide la totalité de l'opération.

➢ Subventions

- PRF : Une subvention de 16 674 € a été versée à PRF pour l'achat d'un véhicule. Le pack livraison n'avait pas été pris en compte. Une subvention supplémentaire de 1 675 € doit être ajoutée.
- Cantine scolaire : L'état des dépenses réelles pour la mise à disposition s'élève à 18 244,44 €. Il convient donc de voter une subvention supplémentaire de 2 245 €, puisqu'une subvention de 16 000 € avait été versée.
- Subvention toitures : pour la rénovation de toitures en tuiles anciennes conformément aux prescriptions du PLU, Mme Brun demande une subvention de 1 602 € et M. Delorme de 504 € .

Après en avoir délibéré, le CM accepte le versement de ces 4 subventions.

➢ Convention cantine

2 conventions relatives à la cantine sont arrivées à échéance et doivent être renouvelées. L'une concerne la mise à disposition de 6 agents communaux auprès de la cantine scolaire ; l'autre précise les rôles et obligations de chaque partie (cantine et communes de Val-Revermont et Courmangoux). Il sera demandé une compensation financière à toutes les communes ayant des enfants mangeant à la cantine. Ces conventions sont proposées pour une durée de 4 ans.
Le CM autorise la signature des 2 conventions.

➢ Rapport annuel syndicat des eaux Ain Suran Revermont

Ce rapport concerne toutes les communes qui sont gérées par le syndicat. Il est à noter :
- une augmentation du nombre d'abonnés (8078 en 2015 à 8196 en 2016).
- la répartition des recettes : 16 % agence de l'eau, 5 % de TVA, 45 % pour le syndicat et 34 % pour le délégataire (SUEZ – Lyonnaise des eaux).
- le rendement du réseau est de 71 % (volume de perte conséquent).
- le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0,48 % par an.

Suite aux diverses ruptures de canalisations de cet été, certains conseillers pensent qu'il faudrait envisager un renouvellement rapide des conduites. Les montants des travaux sont très conséquents et ne pourraient se faire sans une augmentation importante des tarifs de l'eau.
Pour information, la compétence eau sera transférée à l'intercommunalité en même temps que l'assainissement collectif au 1er janvier 2019.
Le CM approuve le rapport annuel du Syndicat des eaux Ain Suran Revermont à l'unanimité.

➢ Rapport de la CLECT

La loi NOTRe prévoit le transfert au 1er.01.2017 de l'ensemble des ZAE (Zone d'Activités Economiques) communales à l'ensemble des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI).
La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui est chargée d'évaluer les conséquences financières des transferts de compétences entre les EPCI et leurs communes membres, doit rendre son rapport avant le 30.09 de l'année de la fusion.
La CLECT s'est réunie le 15.09.17 afin de fixer le montant des charges

qui reviendront à la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse dans le cadre du transfert des ZAE. Une méthode d'évaluation dérogatoire portant sur l'intégration dans l'attribution de compensation (AC) d'éléments relatifs au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et à la Dotation de Solidarité Communale (DSC) a été proposée. Ne s'agissant pas d'un transfert de charge, seule une fixation libre de l'AC peut s'envisager dans ce cas.
Ces deux points ont donné lieu à un rapport adopté à la majorité de la commission ce qui permet d'enclencher le processus délibératif qui aboutira à la fixation définitive par le conseil communautaire des AC pour l'exercice 2017.
Les AC fixées en 2016 pour Val-Revermont sont inchangées pour 2017.
Le CM, après en avoir délibéré, adopte le rapport de la CLECT et le calcul intégrant dans l'AC les éléments relatifs au FPIC et à la DSC pour les communes intéressées par ces points.

➢ Décisions budgétaires modificatives

Pour équilibrer le budget annexe du réseau de chaleur et éviter les problèmes de trésorerie, il est légalement possible de verser une subvention du budget général (trésorerie actuelle à 2 767 000 €).
Après délibération, le CM accepte le versement d'une subvention du budget principal au budget réseau de chaleur pour un montant de 20 000 €. Il vote les décisions budgétaires modificatives telles que présentées.

➢ Cession au SDIS

Après délibération, le CM donne son accord à l'unanimité de vendre au SDIS le local contigu aux locaux abritant le CIS pour un montant total de 15 000 € HT, considérant la marge de négociation de 10 % ; et de céder à titre gratuit la pleine propriété foncière et immobilière du bâtiment abritant le CIS et du terrain d'assise, étant précisé que les frais de notaire et de géomètre seront supportés par le SDIS.

➢ Rapport annuel réseau de chaleur 2016

Après en avoir délibéré, le CM accepte le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service du réseau de chaleur tel que présenté par Mme le Maire.

➢ Présence médicale sur la commune

Afin d'anticiper le risque de pénurie médicale, Mme le Maire propose de mettre en place des dispositifs d'incitation à l'installation de nouveaux médecins et notamment la proposition d'un logement à titre gratuit pour une période de six mois à un an. Elle propose également de mettre une annonce sur un site spécialisé pour la recherche de 2 médecins puisqu'actuellement sur les 2 généralistes de la commune, l'un arrive en fin de carrière dans quelques années et l'autre est déjà à saturation.
Après délibération, le CM accepte la mise à disposition d'un logement sur une période et charge Mme le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour la recherche de deux médecins.

➢ Jardin partagé école

Le montant des dépenses s'élève à 1 474 € et l'Etat, la commune ayant porté ce projet, a octroyé une subvention de 500 € . Il est proposé de demander au Sou des écoles la somme de 974 €, puisqu'il s'était engagé à payer le reste à charge.
Après délibération, le CM donne son accord à l'unanimité et autorise Mme le Maire à émettre un titre de recettes à l'encontre du Sou des écoles pour un montant de 974 € .

➢ Lancement de consultation pour le local des services techniques

Le CM entérine le lancement de consultation en procédure adaptée pour la construction du local des services techniques (9 lots pour un montant de travaux estimé à un peu moins de 300 000 € HT).

➢ Achat de terrain

Après délibération, le CM accepte l'achat de parcelles de bois appartenant à Mme Brunaud, d'une superficie de 15 707 m2 ainsi que des parts qu'elle détient au groupement forestier pour un montant total de 1 750 €. Il autorise Mme le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

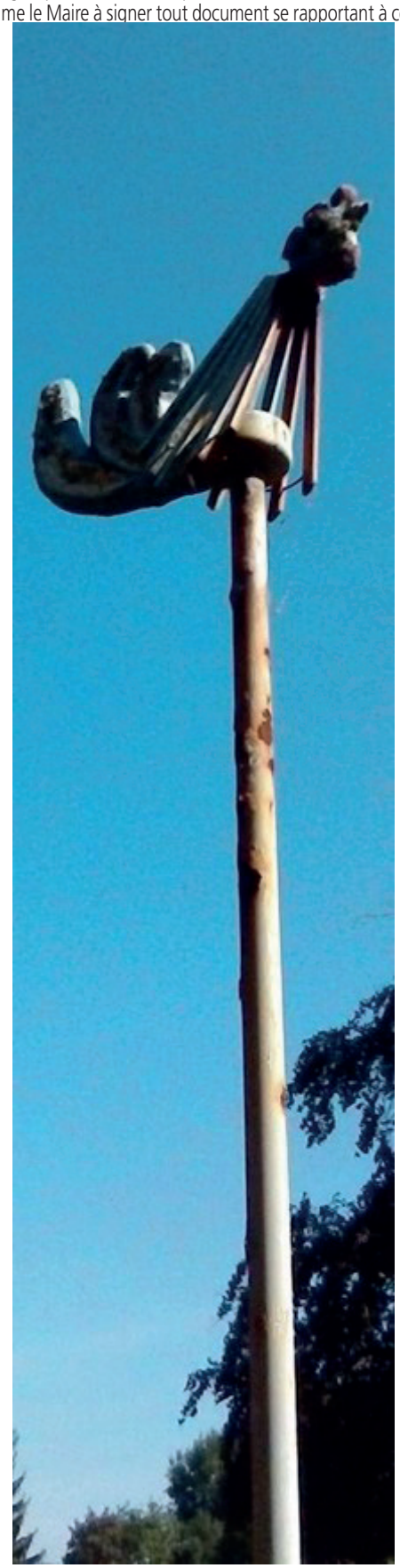

Brèves

• Accueil des nouveaux habitants

Une fois tous les six mois, la commission communication organise une rencontre pour accueillir les nouveaux habitants de la commune de Val-Revermont. Une première rencontre avait eu lieu en avril 2017 pour accueillir les habitants arrivés sur la commune durant l'année 2016.
Pour les habitants arrivés depuis janvier jusqu'à juin 2017, cette rencontre a eu lieu le 7 octobre en mairie. Pour les six mois suivants, un accueil sera organisé début 2018. N'hésitez pas à vous faire connaitre auprès du secrétariat de mairie.
Lors de ce rendez-vous, 5 couples dont un avec un enfant et une personne seule ont été accueillis par Monique Wiel et 6 élus de la commune.
Après une présentation succincte des élus et des personnes présentes, Monique Wiel a fait une rapide présentation de la commune et de ses nombreux atouts, vidéo à l'appui. Une petite sacoche contenant diverses informations pratiques telles que la liste des associations, les horaires des écoles, des mairies et des différents services de la commune, les horaires de la déchèterie, le marché et des documents touristiques ... leur a été offert.
Et pour terminer, la discussion a pu continuer autour d'un apéritif offert par la commune. Moment convivial très apprécié par tous.

• Forum des associations

Le forum des associations a réuni près de 40 clubs à la salle des sports de Treffort. On peut noter deux nouvelles associations sur Val-Revermont « Au fil de soi Qi Gong Art-Thérapie » et le Centre Canin d'Education et de Loisirs, lequel a organisé une démonstration avec quatre chiens. Des entrainements spécifiques : « pas bouger », à des déplacements sur des tapis jonchés de multiples objets dont des peluches, rencontres avec maman et bébé en poussette, un travail du chien récompensé de son obéissance par des morceaux de friandises spécifiques…

Une autre association non locale « Pèse Plume 01 » a donné de précieux renseignements sur ses activités prochaines pour notre bien-être et notre santé…
Il y a eu également une démonstration de danses africaines avec Pépé Dramane.
Enfin, l'association « Mille Pattes », composée de bénévoles qui apportent un soutien dans leur vie quotidienne à des enfants ou adultes porteurs de handicap, organise également des randonnées ouvertes à tous, valides, non valides, à pied ou en goélette… Contact 04 74 51 32 28.

• La fibre ou très haut débit

Cet été, des travaux ont été effectués le long de la Route Départementale 52 pour construire l'artère principale abritant la fibre optique, reliant Meillonnas à Courmangoux. On peut d'ailleurs suivre cette artère qui laisse des traces bien reconnaissables de 40 cm de large sur tout ce tronçon.
La desserte des habitants de Pressiat est prévue pour 2018.
Pour les autres habitants, le SIEA (Syndicat d'Electricité), en partenariat avec la Mairie, informera l'ensemble des habitants dès que le déploiement de la fibre sera programmé. Une réunion publique sera alors organisée et permettra aux futurs usagers de prendre contact avec un Fournisseur d'Accès Internet (FAI), de souscrire un abonnement et de savoir comment raccorder son habitation au réseau.
En attendant, n'hésitez pas à tester votre éligibilité sur www.reso-liain.fr.
Sauvegardez ce test et vous serez averti par mail lorsque votre secteur d'habitation passera en Etudes Validées, puis Travaux et enfin Zone Couverte.

• Marquage de vélos

Pour la première fois, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) a organisé dans les pôles territoriaux, des opérations de marquages de vélos. Jusqu'à maintenant, ce service, bien connu à Bourg, n'avait lieu que dans les locaux de La Station en gare de Bourg-en-Bresse. Ainsi, une opération marquage de vélos a eu lieu le jeudi 28 septembre à Val-Revermont.
Le marquage vise à favoriser la restitution des vélos à leurs propriétaires en cas de vol. Il est gratuit. Les personnes intéressées doivent venir avec leur vélo et une pièce d'identité. A la suite du marquage effectué par les agents de La Station, elles recevront un passeport qui servira à l'inscription du deux-roues sur le fichier national Bicycode. Le marquage n'est pas possible sur les cadres en carbone.
Chaque année, en France, un vélo vendu sur deux est volé. Plus de 150 000 sont retrouvés mais ne peuvent être restitués à leur propriétaire, faute d'identification

• Du nouveau pour les PACS

Depuis le 1er Novembre 2017, l'enregistrement du Pacte Civil de Solidarité (PACS) se fait en mairie, auprès de l'officier de l'Etat Civil, de la commune de résidence commune.
Cet acte est inscrit dans les actes de naissance respectifs avec le nom du partenaire.
S'adresser en Mairie pour plus d'informations.

• La ressourcerie

La Ressourcerie «La Retap» a proposé une vente exceptionnelle d'objets recyclés le samedi 7 octobre à la salle des fêtes de Treffort. Le public s'est pressé pour faire de bonnes affaires dès l'ouverture : des meubles à très bas prix, des jeux, des livres, des paniers, de la vaisselle…, de quoi se meubler à moindre coût. Les jeux ont été pris d'assaut par les mamans et grands-parents pour satisfaire leurs chérubins, les livres ont connu aussi un beau

Vie municipale

• Vente de tartes pour Amnesty International

Samedi 7 octobre, le groupe 120 d'Amnesty International a cuit 200 tartes dans le four banal de Cuisiat. A noter que c'est Gwenaël le boulanger de Treffort qui a fabriqué la pâte. Gilbert Thevenard de Cuisiat, boulanger à la retraite mais aussi préposé au four banal, a fait cuire les tartes, aidé par les « petites mains » de Catherine Boulet, Philippe Abel, Marie-Claude Fayard, Jean-Luc Convert. Un bel élan de générosité pour l'association.
L'essentiel de la vente s'est effectué sur la place de Cuisiat.

• Nouveau commerce à Cuisiat : la commission rend visite aux habitants

Partant du constat du manque de commerces et de lieux de rencontres à Cuisiat, nous avons mis en place récemment une commission pour travailler sur ce projet, qui prendrait forme dans l'ancienne pizzéria (anciennement maison Brunaud), au cœur de Cuisiat.
La 1ère étape est d'informer les habitants et recueillir leurs attentes. Pour cela, les membres de la commission se rendront au domicile de tous les Cuisiatis en début d'année 2018.
La 2ème étape sera de faire la synthèse et l'analyse des questionnaires recueillis, et d'en faire un retour aux habitants.
Nous souhaitons que le plus grand nombre d'habitants se mobilise et s'implique dans ce projet : c'est à notre avis la clef de la réussite !

• Déambulation dans les rues de Montmerle

Après les réunions publiques, et après les réunions de quartier en 2016, nous souhaitons développer encore les échanges entre habitants et élus.
Pour cela, nous instaurons les « déambulations avec vos élus », et nous avons commencé par Montmerle le 25 novembre.
L'objectif étant non seulement de mieux se connaître, de partager sur divers sujets plus généraux, mais surtout d'échanger sur les différents aménagements possibles pour améliorer le quotidien au sein des quartiers et des hameaux.
Si l'expérience est concluante, d'autres « diagnostics en marchant » seront organisés ailleurs dans la commune.

• Chéquier jeunes 01

Afin de favoriser l'accès des jeunes de l'Ain aux pratiques et aux offres culturelles, sportives et de loisirs proposées dans le département et dans les communes de l'Ain, l'Assemblée départementale a mis en place cette année, le « Chéquier jeunes 01 ».
Ce chéquier permet aux jeunes de 11 à 15 ans de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles ou sportives, de bons d'achat pour des livres… Il peut aussi servir à financer l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport. A ce jour, nous comptons 360 partenaires et ce sont environ 36000 jeunes qui seront concernés chaque année par ce nouveau dispositif.

Aussi, afin d'informer les jeunes et leur famille de cette opportunité que le Département de l'Ain offre, je vous invite à utiliser le visuel, que vous trouverez en pièce jointe, dans vos bulletins municipaux.

Par ailleurs, vous trouverez à votre disposition sur notre site internet le flyer à télécharger dans la page Chéquier Jeunes (rubrique : « partagez l'information autour de vous ») : https://www.ain.fr/solutions/chequier-jeunes-01/

• Installation d'une psychomotricienne.

Gaëlle Berthier, psychomotricienne DE (Diplômée d'Etat), ouvre son cabinet libéral à Simandre-sur-Suran à compter du 8 janvier 2018.

Profession paramédicale, la psychomotricité est une spécialité du développement global de la personne, et une technique de soin visant l'harmonie des fonctions motrices et psychiques.

Les indications sont multiples, du tout petit à la personne âgée : retard du développement psychomoteur, trouble des coordinations, de l'équilibre, du schéma corporel ou de l'image du corps, des repères spatio-temporels, difficultés graphomotrices, instabilité ou inhibition, anxiété…

Coordonnées pour informations ou prise de rendez-vous : 06 17 48 52 28

Suite à l'article sur les fouilles du Mont Châtel paru dans le bulletin municipal de juillet 2017, Patrick Lairot a souhaité un droit de réponse, qui lui a été accordé. N'étant pas satisfait du contenu que nous avions prévu de faire paraître ici, il a renoncé à faire valoir ce droit.

Pour information

La Mairie :

Pour rappel le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et le vendredi de 16h à 18h.

Le secrétariat de la Mairie annexe de Pressiat accueille le public le lundi de 15h à 17h.

Vous pouvez joindre le secrétariat de Treffort au 04 74 42 38 00 ou par mail mairie@val-revermont.fr. Le secrétariat de la mairie annexe est joignable au 04 74 51 50 03

Retrouver également toutes les informations sur le site de la commune : www.val-revermont.fr et sur Facebook.

La Médiathèque :

Pour information nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

	MATIN	APRES-MIDI
MARDI		Accueil de groupe
MERCREDI	Accueil de groupe	14h – 18h
JEUDI		16h30 – 18h30
VENDREDI	9h30 – 11h	15h30 – 18h
SAMEDI	10h – 12h	14h – 17h

La médiathèque est joignable au 04.74.51.37.92 ou à mediatheque@val-revermont.fr.

La Poste :

La Poste est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Le samedi de 9h à 12h. Elle possède un distributeur de billets. Elle est également le lieu d'une Maison de Service Au Public (MSAP) ; ainsi vous pourrez trouver sur place l'aide nécessaire pour toutes vos démarches auprès de la Carsat et de Pôle Emploi.

Nous rappelons également aux habitants qu'ils doivent avoir fait leur changement d'adresse auprès de toutes les administrations (électricité, eau, ...), Val-Revermont étant une commune nouvelle depuis le 1er janvier 2016. Actuellement La Poste distribue des courriers dont les adresses ne sont plus valides. Merci de faire le nécessaire pour ceux dont ce changement n'a pas été réalisé.

Pour rappel l'adresse doit être comme suit :
Nom Prénom
Numéro et nom de la voie
Village concerné (Treffort, Cuisiat ou Pressiat)
01370 VAL-REVERMONT

Le Musée du Revermont :

Il est ouvert d'avril à juin et de septembre à novembre sauf les mardis et mercredis.
En juillet et en aout sauf les mardis. Il reste ouvert les jours fériés.
Il est ouvert toute l'année sur réservation pour les groupes.
Pour plus d'informations sur le musée : 04 74 51 32 42 ou www.patrimoine.ain.fr.

Correspondants de presse :

Pour le Progrès : Christian Chevallet 06 48 00 25 43 et Nicole Lévrier 06 75 19 55 61
Pour la Voix de l'Ain : Jacqueline Letouzey 06 06 96 49 73

Camping la grange du Pin

Un été au camping

Cette saison encore la fréquentation de l'espace loisirs & nature la Grange du pin a été excellente. Le camping a enregistré une progression de sa fréquentation de 22 %. Les clients français et étrangers ont beaucoup apprécié les dernières améliorations, notamment sur les sanitaires, l'accueil rénové ou encore sur les jeux enfants récemment installés.

Ces encouragements renforcent l'envie de faire toujours mieux pour l'accueil des touristes, ou des visiteurs de passage ; c'est pourquoi nous envisageons prochainement un programme de rénovation et de développement sur le site de la Grange du Pin. Les travaux débuterons cet hiver aux sanitaires de la plage et une réflexion de renouvellement des locatifs sera prochainement envisagée.

Les amateurs de pêche ne seront pas en reste pour la saison prochaine, récemment classé Ain- Pêche, notre espace sera en mesure de proposer des cartes de pêche en vente au camping. Nous espérons accueillir ainsi une nouvelle clientèle sur un site adapté à ce loisir vert.

Après une petite pause hivernale, nous reviendrons le 1er Avril toujours plus motivés pour une nouvelle saison. Alors n'hésitez pas à préparer dès à présent votre prochain séjour entre amis ou en famille le temps d'un weekend par exemple.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année !

Grégory, Régisseur du Camping

Départ en retraite à la mairie

Evelyne Tholas, secrétaire à la mairie de Treffort a fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre 2017.
Vendredi 29 septembre, Monique Wiel, maire de Val-Revermont, les maires délégués, conseillers municipaux et employés communaux ont remercié chaleureusement Evelyne Tholas pour tous les services qu'elle a rendus pendant 10 années au service des habitants et des élus.
Evelyne née en 1955, est mariée à Philippe, maman de 3 enfants et grand-mère de 6 petits-enfants.
Elle est entrée en 1973 dans la société UCARA à Bourg jusqu'en 1980. Elle a été ensuite assistante maternelle pendant 10 ans. En 1990, elle prend un poste de responsable du service comptabilité et finances à l'entreprise Rovip à Chavannes sur Suran pendant 17 ans. En 2007, elle intègre les services de la mairie. La municipalité lui confie la mission d'accueil du public : gestion de l'Etat Civil et des élections, pièces d'identité, relation avec les associations, gestion des salles...et une multitude d'autres tâches. Elle aura travaillé avec trois équipes municipales différentes... « Elle a tenu l'accueil téléphonique et l'accueil du public avec beaucoup de doigté, de compréhension, parfois de fermeté. Elle a su gérer toutes sortes de situations, de demandes parfois inhabituelles, surprenantes, tout en ayant un certain recul et un professionnalisme à toute épreuve… » Dira Monique Wiel... Toujours souriante, disponible, discrète, elle a fait preuve de beaucoup de psychologie face à des demandes ou situations délicates ainsi que beaucoup d'empathie et de sensibilité… Merci Evelyne.

Une nouvelle secrétaire à la mairie

Lidy Faye

Lucie Poupon

Le vendredi 30 juin, Lidy Faye, secrétaire de mairie à Treffort depuis 7 ans, a quitté son poste pour rejoindre une autre équipe, à la CA3B (Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse) à Montrevel. En effet, elle a eu l'opportunité d'intégrer une nouvelle équipe pour un poste d'instructrice des Droits du sol à la CA3B.
Depuis le 4 septembre, c'est Lucie Poupon, 36 ans, habitante de Val-Revermont, qui la remplace. Lucie est la fille de Ghislaine Subtil, ancienne secrétaire de mairie. Elle est mariée à David Poupon et a deux enfants de 6 et 8 ans.
Lucie a un BTS assistante de direction. Elle a travaillé 3 ans au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) ainsi que pendant 9 ans à la FOL (Fédération des Œuvres Laïques). La mission première de Lucie à la mairie est l'urbanisme mais aussi le patrimoine, l'accueil.
Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les chantiers terminés

La route des 3 Monts

Ces travaux avaient pour objet :

- L'enfouissement des lignes (électriques, Télécom, Eclairage Public) : 193 600 € TTC (SIEA) ;

- La réalisation de la bande de roulement : 67 200 € TTC (CA3B) ;

- Le remplacement et la mise en séparatif du réseau d'assainissement : 287 782 € TTC ;

- Et la sécurisation de la route : création de trottoirs, rétrécissement et arrêts de bus : 160 800 € TTC.

Les travaux ont commencé le 3 juillet et se sont terminés fin novembre. Le mobilier sera installé début 2018.

Modernisation du réseau de chaleur

Le coût des travaux s'élève à 70 131 € HT et 84 157 € TTC répartis de la façon suivante :

- La chaufferie : Remplacement de la chaudière fioul, reprise de réseaux et d'organes de régulation pour l'amélioration du rendement, remplacement complet de l'armoire électrique et mise en place de régulation haute performance.

- Sous-stations : remplacement de tous les compteurs d'énergie mécaniques par des compteurs d'énergie à ultra son dits intelligents et communiquant, et remplacent un équipement devenu obsolète.

Pour rappel :

Réseau de chaleur de 425 ml, production mixte de bois plaquette / Fioul

19 Sous-Stations : bâtiment publics, commerce, logements

Les chantiers à venir

Construction d'un bâtiment pour les services techniques

Le démarrage des travaux débutera en mars 2018 et devraient se terminer à la fin de l'été 2018. Le coût estimé pour ces travaux est de : 300 K HT.

Il s'agit d'un bâtiment de 450m² : 350 m² pour le stockage de matériels et véhicules et 100 m² pour le personnel (lieu pour manger, vestiaires, sanitaires, bureau...).

Amélioration des conditions d'hébergement à la résidence autonomie des Mousserons

Une étude est actuellement en cours. Les travaux sont prévus pour le printemps et devraient durer 24 mois en site occupé.

Ces travaux ont pour objet :

- Le remplacement des menuiseries extérieures des parties communes et des logements, avec la diminution de la hauteur de la marche pour accéder aux balcons ;

- La rénovation des couloirs et de l'escalier comprenant les sols, parois, plafond et l'éclairage automatique ;

- Le remplacement du groupe de ventilation ;

- L'isolation des combles ;

- La rénovation des salles de bains et des cuisines ;

- La réflexion sur un réaménagement des extérieurs (parking et cheminements).

D'autres projets sont également en cours

- La réhabilitation de la Mairie ;

- L'Assainissement de Cuisiat ainsi que le réseau jusqu'à la station d'épuration de Treffort

- La deuxième phase de la Voie douce ;

- Une réflexion sur l'évolution de la salle de sport ;

- Et une réflexion sur l'évolution du Camping et base de loisirs de La Grange du Pin.

DEMENAGEMENT DE LA MAIRIE

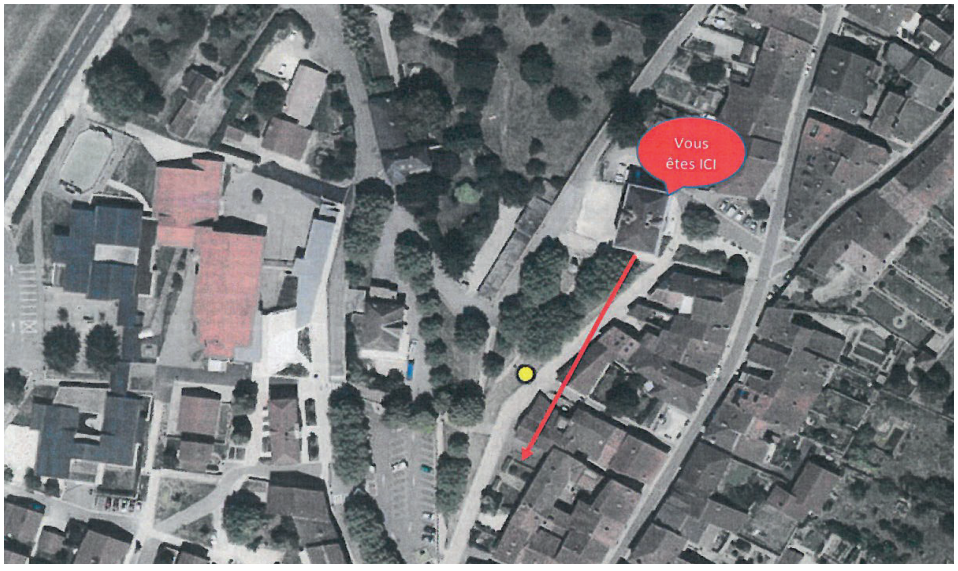

Les Services vous accueillent à la nouvelle adresse :

A partir du 26 décembre 2017

27 Place du Champ de Foire - Treffort - 01370 VAL-REVERMONT

Tél : 04 74 42 38 00

Nos Cimetières

La commune a entrepris en 2017 divers travaux dans les cimetières de Val-Revermont

A Treffort : Mise en place de 6 cavurnes (qui permettent de déposer les urnes dans ces petits caveaux enterrés que l'on appelle « cavurnes »), de nouvelles cases de columbarium, création et installation d'un puits de dispersion ou « jardin du souvenir » à proximité duquel se trouve une stèle ou monument du souvenir permettant de graver les noms des défunts dont les cendres ont été dispersées. La mise en place d'un banc incite les visiteurs au recueillement et au repos.

A ce jour, 44 emplacements dans l'ancien cimetière sont libres.

A Montmerle : Création d'un ossuaire et réalisation de la procédure de reprises de sépultures abandonnées; 18 emplacements ont ainsi pu être récupérés.

A Cuisiat : mise en place d'un deuxième columbarium. Dans le cimetière, 40 places sont disponibles.

A Pressiat : pour rappel, en 2011, un espace funéraire a été créé. Il se compose d'un columbarium de 11 cases avec jardin du souvenir, un ossuaire et un caveau d'attente ou temporaire. 23 emplacements sont disponibles.

Tarifs en cours : acquisition d'une concession funéraire à Val-Revermont

Concession 15 ans :	120 €
Concession 30 ans :	200 €
Columbarium 15 ans :	400 €
Columbarium 30 ans :	600 €
Jardin du Souvenir :	100 € (si plaque uniquement)
Cavurnes 15 ans :	80 €
Cavurnes 30 ans :	150 €
Caveau d'attente :	gratuit

Les concessions de 50 ans n'existent plus

Stationnements rue Bon Gravier et Grande Rue

Suite à des difficultés de stationnement dans les rue Bon Gravier et Grande Rue, Mme le Maire ainsi que des élus des rues concernées ont rencontré les habitants pour échanger sur des solutions constructives. En effet, des plaintes de stationnements gênants avaient été envoyées en mairie.

Tout d'abord, il faut savoir qu'il n'y a pas de stationnement réservé devant les habitations. La loi interdit le stationnement gênant (devant les garages par exemple). Il n'est donc pas possible de se réserver une place devant chez soi.

Il n'est pas non plus souhaitable de matérialiser des places par un marquage au sol pour plusieurs raisons. Premièrement ce n'est pas très esthétique et deuxièmement cela prend une emprise au sol trop importante (5m x 2,5m).

Qu'il existe des parkings sur la commune, comme celui des remparts et celui de la mairie ; même si ceux-ci sont à ce jour peu nombreux, il a été constaté que des places y étaient disponibles.

Des règles ont été rappelées :

• nécessité d'utiliser les cours et les garages privés pour garer son véhicule. Et pour les foyers ayant deux voitures, ne laisser qu'une seule voiture dans la rue et garer l'autre sur un parking ; ce qui permettrait de laisser une voiture par foyer, visiteurs compris. Pour information, les élus réfléchissent à une possibilité de réaliser des places supplémentaires vers le haut du village. Attention aussi à ce que les portes d'entrée et de garages restent accessibles et que l'ouverture des volets soit possible. Et laisser libre accès aux parkings, ruelles, impasses et passages piétons.

• Il a été rappelé également qu'il était important de laisser suffisamment de place (au moins 3 mètres de large) pour permettre, aux véhicules de secours ou de service de passer. Il est aussi demandé à chacun de laisser sur son pare-brise son nom et un numéro de téléphone ou adresse pour pouvoir être contacté si le véhicule gène. L'arrêt est toléré quelques minutes, le temps de déposer des personnes ou de décharger du matériel ou des marchandises.

Dans la rue Bon Gravier, les habitants ne sont pas favorables à un sens unique ; cela rendrait le stationnement et la montée difficiles. Pour rappel code de la route, le véhicule montant est prioritaire.

Ces quelques règles, prises en concertation au cours de cette rencontre, devraient faciliter le quotidien de chacun.

La résidence autonomie des Mousserons honore les nonagénaires du village

Mardi 18 juillet la résidence des Mousserons a fêté les personnes de plus de 90 ans dont la doyenne de Val-Revermont : Marcelle Gauthier (95 ans lundi 24 juillet). Le Revermont, son climat, son environnement sied bien aux personnes à la retraite. Pour la plupart la vie s'écoule tranquillement au foyer et dans le village où il fait bon vivre. Nathalie Puget a réuni les 16 nonagénaires pour les fleurir, chanter et boire un petit coup. Une façon bien sympathique en somme de célébrer les personnes de plus de 90 ans.

Mme Marcelle Gauthier (95 ans) a reçu un magnifique bégonia et les autres personnes des impatiens, ainsi, Mmes Lagrost Collette, Chevillot Thérèse, Dothal Eliane, Bouveyron Thérèse (93 ans),

Mmes Bouvard Yvette, Tourais Maria, Belfort Marie-Rosalie, Baïoco Simone, Feyeux Marie-Rose, Paris Hélène et Mr Feyeux Armand (92 ans), Mmes Puddu Eria, Cantin Marie-Louise, Charnet Marie-Josèphe et Paucod Marcelle (91 ans), ainsi que Mme Chapuis Odette (90 ans)

Archéologie : le mont Châtel livre peu à peu ses secrets ...

Anonyme, puisque aucun texte ne conserve le souvenir d'une occupation sur cette hauteur, le mont Châtel est resté également invisible sous le couvert forestier. Des légendes attribuent à Gargantua sa formation, ainsi que Montfort et Mont Myon... Un Près Sarrasin sur la colline ajoute à l'épaisseur du mystère. C'est sans compter les archéologues, en ouvrant des fenêtres de fouilles dans cet océan de verdure, révèlent peu à peu les vestiges d'une occupation mérovingienne des plus exceptionnelles.

Les trois collines avec au centre le mont Châtel : un repère visuel dans le paysage.

Avec une bonne vingtaine de participants, regroupant bénévoles locaux de tous âges et étudiants de plusieurs universités françaises, du Pays de Galles, de Suisse et de Belgique, les travaux ont particulièrement progressé lors de la campagne de fouille de septembre. Tout au long de l'année déjà, des sessions de plusieurs jours s'organisent et permettent à tous de se former en archéologie et de participer à cette grande aventure. Au moment où le site s'apprête à passer l'hiver sous les bâches et le rebouchage pour en préserver les vestiges, petit retour en arrière sur les découvertes de l'année.

La présence de deux églises sur la terrasse sommitale est encore rarement attestée sur d'autres occupations de hauteur de cette époque en France. Ces édifices construits en pierre et couverts de tuiles à la romaine, particulièrement bien conservés, ont encore peu d'équivalent dans le département de l'Ain. Visibles de loin depuis la plaine, ces bâtiments religieux participent à une forme de mise en scène ostentatoire du christianisme qui s'impose progressivement dans les campagnes. Mais pourquoi deux églises si proches ? Il semble que l'une soit réservée au culte, avec une nef entourée de portiques et les restes d'un autel au milieu du chœur, témoignant d'une liturgie à l'intérieur de l'édifice. L'autre église abrite de très nombreuses sépultures, dont des inhumations en sarcophage réservés à une élite. Ces sarcophages en grès proviennent d'une carrière des environs de Mâcon, à plus de 70 km à vol d'oiseau ! L'un d'eux présente un rarissime motif chrétien sur son panneau de tête : un chrisme encadré de croix latines.

Vue aérienne de l'église réservée au culte et petit bâtiment élevé en la mémoire des défunts.

LES TOMBES : L'ACCÈS PRIVILÉGIÉ AUX VIVANTS

Une dizaine de sépultures ont été étudiées cette année et permettent d'approcher au plus près les habitants des lieux. L'étude engagée va permettre en effet de dresser la « carte d'identité » des défunts, en définissant les âges, sexes et éventuelles pathologies de ces squelettes. Hommes, femmes et enfants de tous âges sont ainsi recensés à l'intérieur de tombes typiques de la sphère romano-burgonde, composées de différents coffres en pierre munis de leur couvercle. Certains, de plan naviforme épousant la forme du corps, caractérisent les édifices religieux. D'autres sont plus originaux, à l'exemple d'une tombe dont le fond et les parois sont enduites de mortier peint en rouge. Ces tombes ne livrent aucun dépôt funéraire ou mobilier accompagnant le défunt dans ce contexte très chrétien. Seules les analyses au carbone 14 engagées permettront de les dater et de préciser ainsi la chronologie des maçonneries environnantes.

Tombe creusée dans la roche à double compartiments, avec une banquette centrale, accueillant un homme et une femme.

(A droite) Tombe naviforme entourée de dalles verticales. Elle reprend l'emplacement d'une tombe plus ancienne dont il ne subsiste que les pieds du premier inhumé.

A proximité immédiate d'une église, un petit bâtiment rectangulaire construit sur une aire funéraire correspond à une memoria, sorte d'édifice élevé à la mémoire des défunts. Des fragments d'une épitaphe en calcaire, objet également peu fréquent, témoigne là encore du caractère très privilégié de cette occupation.

Le mont Châtel ne se résume pas à ses deux églises. En effet, de multiples anomalies du microrelief (bosses, creux et plateformes) signalent des aménagements et des constructions étagées sur le site. Un premier bâtiment rectangulaire à deux pièces a pu être étudié et révèle un four domestique aux dimensions hors norme. Une autre construction, composée de murs et de trous

de poteaux associés à un soubassement creusé dans la roche, vient s'adosser à l'une des églises. Les couches de comblement ont fourni un abondant matériel, tessons de poteries, fragments de verres, reste d'un peigne et des ossements d'animaux. Ces éléments correspondent à des restes de repas et à des déchets d'un artisanat de l'os, vraisemblablement un travail de tabletterie. Les fragments d'une meule attestent le traitement des céréales sur place. D'autres constructions seront encore étudiées l'année prochaine, ainsi qu'une citerne constituant la réserve en eau. La question du système défensif trouvera certainement des éléments de réponse.

PREMIÈRES CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Sondages après sondages, c'est peu à peu l'ensemble de cet établissement d'une surface de 1,5 ha qui émerge et laisse entrevoir une petite agglomération de hauteur dynamique comprenant des fonctions diverses. Son insertion dans le peuplement environnant révèle une situation de contrôle de l'axe de circulation d'origine antique Besançon-Lyon et de l'itinéraire secondaire longeant le relief, selon une position stratégique offrant un large panorama sur la plaine de Bresse. Implanté dans une zone frontalière et en limite de diocèses, le mont Châtel reflète une nouvelle géographie du pouvoir, pôle de peuplement et point d'ancrage du christianisme.

Une exposition sur les découvertes du mont Châtel, accompagnée d'un film en cours de réalisation, est prévue au printemps prochain, en partenariat avec le musée du Revermont à Cuisiat et le département de l'Ain. L'occasion pour chacun de découvrir ce patrimoine exceptionnel et de revisiter d'autres découvertes de la période mérovingienne. L'occasion de remercier tous les intervenants de ce travail de longue haleine, à commencer par tous les bénévoles de l'équipe de fouille, le maire délégué de Pressiat, Jean-Louis Revel et les volontaires pour les campagnes de déboisement, sans oublier nos soutiens financiers, la DRAC, le département de l'Ain et la commune de Val-Revermont.

David Billoin, archéologue responsable de la fouille, université Paul-Valéry, Montpellier 3.

Pressiat depuis le mont Châtel.

Une partie de l'équipe de fouille 2017.

Enfance, jeunesse

Ecole du Verger du Moulin

Cet été, le jardin partagé réalisé par les élèves de maternelle avec l'aide de M Rémi Rufer a permis aux habitants de la commune de bénéficier de légumes frais. Cette expérience a très bien fonctionné et elle sera poursuivie cette année.

En septembre, la rentrée 2017 s'est effectuée avec 278 élèves (91 maternelles répartis sur 4 classes et 187 élémentaires sur les 8 autres classes). Mme Bouchoux a pris sa retraite ; elle est remplacée par Mme Lizon Murielle.

Classe de Petite Section :	24 élèves. Mme Maryline Deboeuf.
Classe de Petits, Moyens, Grands :	24 élèves. Mme Saimé Yalcin.
Classe de Moyenne Section :	22 élèves. Mme Estelle Degenève (Mme Estelle Devaux le jeudi)
Classe de Grande section :	23 élèves. Mme Alexandra Koenig (Mme Anne-Laure Arlot le vendredi)
2 classes de CP :	20 élèves chacune. Mme Aline Gimaret et Mme Martine Curnillon.
Classe de CE1 :	25 élèves. Mme Murielle Lizon A Lugrin.
Classe de CE1/CE2 :	25 élèves. Mme Isabelle Zanconato.
Classe de CE2/CM1 :	24 élèves. M Vincent Lohez.
3 classes de CM1/CM2 :	25/24/24 élèves. Mme Céline Jacquet /M Luc Lemoigne /Mmes Aurore Bégu et Amélie Minginette.

A la fin du mois de septembre, 3 élèves de l'école (entrées en sixième à la rentrée) ont reçu un prix pour le concours des jeunes lecteurs organisé par les PEEP. Cette remise de récompense initialement prévue en juin a eu lieu à Bourg en Bresse. Noélie Cantin (1ère), Julia Nicolas (2ème) et Aliya Drif (3ème) sont les lauréates dans la catégorie CM1/CM2. Bravo à elles !

Randonnée de l'école

Toutes les classes de l'école de Val Revermont ont participé à une randonnée autour du village de Treffort le mardi 10 octobre. Chaque classe de Grands accompagnait une classe de Maternelle. Nous avons commencé dans la brume mais le soleil est finalement apparu au cours de la promenade et nous avons pu admirer le village depuis les hauteurs.

Espace jeunes

« L'Espace Jeunes » géré par la Communauté d'Agglomération à Val-Revermont accompagne dans leurs projets les adolescents de 11 à 17 ans. Il propose des activités en périodes scolaires et pendant les vacances. Les programmes élaborés en concertation avec les jeunes sont riches et variés. Raid aventure, VTT, tournois, sorties piscine, bowling, accrobranche, laser game, ateliers cuisine du monde, musiques, danses ou théâtre, création de courts métrages, rencontre avec des artistes professionnels… sport, loisirs ou culture, il y en a pour tous les goûts.
Les jeunes sont principalement accueillis dans l'espace qui leur est dédié place du champ de foire à Treffort Val-Revermont avec baby-foot, vidéoprojecteur, PS3 et de nombreux jeux de société à leur disposition.

Cet été, un rassemblement de plus de 200 jeunes de centres Léo Lagrange s'est déroulé à Lacanau au bord de l'océan et aux vacances de la Toussaint un voyage à Paris a été organisé ! En 2018, de nombreuses activités seront à découvrir dont un stage de hip hop avec un danseur professionnel pendant les vacances d'hiver.

En pratique

Espace jeunes
Horaires d'ouverture en période scolaire :
-pour un accompagnement à la scolarité, particulièrement en anglais et dans les matières scientifiques jusqu'à la terminale, le mardi soir de 18h à 20h,
-pour des activités, le mercredi de 13h30 à 18h30, le vendredi de 18h à 22h et le samedi de 10h à 18h ou de 13h à 18h suivant le programme.
Pendant les vacances scolaires
-du lundi au vendredi de 10h à 18h, sauf vacances de fin d'année. Fermé aussi à partir du 15 août.

Contact : Gaëlle Minisini au 06 86 43 22 44 ou par mail : gaelle.minisini@leolagrange.org
Sites web : espacejeunestreffort.org ou www.cc-treffort-revermont.fr/famille-jeunesse/espace-jeunes/

C'est reparti pour une nouvelle saison à l'Association Familiale de Val -Revermont...

Un petit bilan après la rentrée : sur les 5 nouveautés proposées en ce début d'année scolaire, 4 nouvelles activités, l'anglais, la gym tonic, la couture et la peinture libre ont réussi à se développer. Une chouette réussite !!!

L'Association compte donc aujourd'hui 12 activités : badminton, yoga de l'énergie, peinture libre, do in, babysitting, guitare, gym enfants, anglais, gym tonic, zumba, couture et Yoga.

Quelques changements dans certaines activités :

• la gym enfants est animée depuis la rentrée par Lysiane DEL ZOPPO ; et pour satisfaire la demande, nous avons ouvert un créneau supplémentaire ;

• la zumba est animée par Thierry NOBECOURT ;

• la gym tonic est animée aussi par Thierry, une nouveauté à l'Association, un cours le matin.

Cette année, nous devons repenser à l'organisation de la journée de la traditionnelle fête de l'Association, c'est pourquoi nous ne pouvons communiquer à ce jour la date.

Le petit plus de la rentrée : la création d'une page Facebook où vous pourrez suivre en direct la vie de l'association et surtout n'hésitez pas à liker la page et partager ainsi les infos : https://www.facebook.com/Association-Familiale-de-Val-Revermont

Au programme : une soirée zumba organisée au printemps...

En attendant, vous retrouverez toutes les infos nécessaires sur le site de la commune à l'adresse suivante : http://val-revermont.fr/association-familiale-activite/

Les membres du bureau de l'Asso

DO-IN

Aujourd'hui, chacun de nous est à la recherche d'un certain bien-être et a le souci de vouloir rester en bonne santé.
Pour ce faire, il existe de nombreuses pratiques qui permettent de répondre à nos attentes. Et le DO-IN en fait partie.

Savez-vous ce qu'est le DO-IN ?

C'est un art qui permet de découvrir ou de retrouver un équilibre vital. C'est à la fois une technique et un moyen de mieux se connaître et ainsi mieux vivre en harmonie avec les autres.

Quelle est son origine et quelle en est sa définition ?

Le DO-IN prend sa source -si l'on peut dire- dans la pure tradition chinoise et pour être plus précis, dans la Chine Centrale où il est plus communément appelé TAO-INN.
Et ce, même si par définition TAO signifie conduire, diriger, l'expression DO-IN est d'origine japonaise. Ainsi, DO serait une déformation de TAO et IN signifierait en fait assimiler, recevoir, par conduire.

Comment se pratique-t-il ?

L'exercice du DO-IN peut être pratiqué indifféremment de manière individuelle ou en groupe.
Il consiste à remettre de l'ordre, à harmoniser la circulation de l'énergie en surface et dans le corps au moyen d'exercices simples pratiqués à une certaine distance du corps : avec des palpations, massages, martèlements. On agit alors indirectement sur tous les organes et on rétabli la souplesse de toutes les articulations.

Quels sont les bienfaits du DO-IN ?

La libre circulation de l'énergie préserve la santé, écarte la maladie.
Sa pratique ne comporte aucun risque, aucun danger.
A la portée de tous, aussi bien des personnes âgées que de personnes à mobilité réduite.
Les bienfaits à attendre de cette pratique du DO-IN ?!!!
Une aide à se maintenir à un bon niveau de santé et améliorer ses fonctions physiques et psychiques.

Vous êtes curieux (ses) d'en connaître plus, vous êtes intéressés (es) ?

Qui anime les séances de DO-IN ?

La pratique du DO-IN a été initiée sur notre commune par Jacqueline Charvet-Carafa en 1996.
Après son départ de la commune en 2002, l'animation des groupes a été confiée à Yves Lepecq et Marie-Thé Audry.
Après une période de transition et le départ d'Yves Lepecq en 2007, ce sont Danielle Laurent et Marie Thé Audry qui sont investies dans cette discipline.
C'est dans le cadre du bénévolat que s'exerce cette activité.

Où et quand se pratique le DO-IN ?

Actuellement, à Pressiat, chaque jeudi à partir de 19h jusqu'à 21 heures à la salle des fêtes (mairie) de septembre à juin (hors vacances scolaires) et ce, sous l'égide de l'Association Familiale de Val-Revermont.

Pour information : actuellement une quinzaine d'adhérents sont inscrits sur l'année en cours pour la pratique du DO-IN.

Les tarifs ?

10 euros correspondant aux frais d'adhésion à l'Association Familiale auxquels il faut ajouter 35 euros pour l'ensemble des séances suivies sur l'année.

NOS MAINS SONT LES INSTRUMENTS MERVEILLEUX DU DO-IN

Sport & loisirs

Val-Revermont : une nouvelle discipline à Treffort le Qi Gong

Alexandrine enseignante en Qi Gong

Alexandrine Gilles vient de s'installer à Val-Revermont. Elle est enseignante en Qi Gong, art thérapeute et conseillère en économie sociale et familiale. Elle vient de Normandie où elle exerçait à Vernon au club Sportif, à l'association de la défense Nationale CSADN et en institut. Arrivée fin août à Val-Revermont, elle va dispenser des cours mixtes de Qi Gong à Treffort, Meillonnas et St Etienne-du-Bois. Elle peut intervenir en institution et donner des cours particuliers pour répondre à des besoins plus personnalisés.

Qu'est-ce le Qi Gong ?

« Il faut prononcer tchi Kong, cela signifie travail de l'énergie. Il utilise des postures statiques et des mouvements dynamiques qui mobilisent le souffle et la concentration de l'esprit, dans un but d'entretien de la santé. Il harmonise le fonctionnement des organes et assouplit les articulations et les muscles. Il structure le corps dans l'enracinement, apporte stabilité et fluidité. Le Qi Gong aide à entretenir la santé et la vitalité par une pratique corporelle et respiratoire qui puise ses sources dans la médecine traditionnelle chinoise. Il permet d'atteindre un état de calme intérieur nécessaire à un bon équilibre psychique et émotionnel

Comment êtes-vous tombée dedans ?

Adepte de danses modernes et de yoga, j'ai assisté à quelques cours de Qi gong, y ai pris gout. Le Qi Gong dans sa fluidité fait penser à la danse. Je pratique seule tous les jours

J'ai eu un coup de cœur en arrivant à Treffort, un village de caractère qui dégage un fort dynamisme. La verdure alentours me rappelle ma Normandie d'origine et j'aime le côté authentique du village de Treffort. »

Quand commencez-vous ?

Les cours ont débuté le 11 Septembre sur les trois villages, à la salle des sports de Treffort le lundi de 10h à 11h30, 15h30 à 17h et 19h30 à 21h. Le mercredi de 17h à 18h30, et des stages le samedi de 14h à 17h.

Tarifs :

pour 1 cours par semaine : 80 € par trimestre

pour 2 cours par semaine : 140 € par trimestre

pour 3 cours par semaine : 200 € par trimestre

Auxquels s'ajoute la cotisation de l'association «Au fil de soi-Qi Gong et Art-thérapie» pour l'année : 40 €

Renseignements et inscription : 06 30 60 24 52

De «Musicollines 2017»... à «Musicollines 2018»

Le 24 juin 2017, les amateurs de chansons et musique ont pu à nouveau se régaler. Placettes, ruelles et petits recoins de notre village de Treffort résonnaient de nouveau de notes légères ou fortes, mais toujours enchanteresses. De la chorale Inter'Val et son répertoire varié, la musique classique du CRD (Conservatoire) en début de soirée au rock de « Deep on Time », comment résister à la découverte de toute cette diversité : Le « duo tocade » égrenait ses mélodies à la fontaine du Carouge, tandis que Isaac Mood, et l'ensemble Apsara, contribuaient eux-aussi à animer le haut du village.

Aux halles et place de la mairie, le « Trio Viatge » et le «Grand Jacky Chaud » attiraient également les déambulateurs qui alors ne résistaient pas facilement à la dégustation d'une glace pour rafraîchir cette chaleureuse soirée.

Si, peu avant la fin, quelques gouttes de pluie ont quelque peu écourté ce bon moment, chacun est reparti ravi, spectateur, musicien, technicien, restaurateur, bénévole.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée

Nul doute que tous retiendront dès à présent la prochaine édition :

Le samedi 30 JUIN 2018.

La programmation est en cours et nous sommes prêts à accueillir tous ceux qui souhaiteraient s'associer à cette préparation active et enthousiasmante. N'hésitez pas à nous contacter et à noter le rendez-vous de notre ASSEMBLEE GENERALE :

Le vendredi 16 mars 2018 à la Résidence des Mousserons pour une AG-apéritive en musique. L'heure précise sera communiquée par la suite.

Reprise du tarot

La saison 2017-2018 du Tarot Loisirs des Cavets du Revermont a débuté le vendredi 15 septembre. Petit changement, les rencontres se font à la salle de la mairie de Pressiat en prévision des futurs travaux de la mairie de Treffort. Les adhérents ont repris dans la joie et la bonne humeur et partagé le verre de l'amitié. Rendez-vous tous les 15 jours, le vendredi de 20 h à minuit à Pressiat. Si vous voulez nous rejoindre, contactez Nicole 04 74 51 35 77.

15 Aout 2017 : une 57ème Miou exceptionnelle

La doyenne des courses hors stade de notre département réserve chaque année son lot de surprises. Cette 57eme édition n'a bien sûr pas failli à la tradition, même si ce n'est pas l'année de tous les records. Avec 338 coureurs à l'arrivée des 5 courses, la 57eme se situe tout de même à la 7ème place, assez loin du record absolu de 2015 : 429 !

Ce record sera sans doute difficile à battre. Cependant il convient de rappeler que le chiffre de 300 ne fut dépassé que 10 fois depuis 2006.

Toujours sur le plan sportif, notre MIOU attire des pointures internationales : Gaël LECOZ en 2016, Guy ROUANIA en 2013 et 2015 et cette année **Arnaud BONIN**, international des courses en montagne. Ce dernier, qui venait de rentrer du Fletta Trail de Malonno en Italie, a eu juste le temps de déposer son sac chez lui pour venir gagner les As à Treffort. Il devance **Olivier GAILLARD**, un fidèle, et **Adrien BETRON**, vainqueur en juillet à St Denis Les Bourg puis à St Etienne du Bois.

Autre surprise pour notre Champion local **Philippe ROBIN**, « seulement 4eme ! » bien que 5 fois vainqueur chez lui à Treffort!

N'oublions surtout pas de souligner le doublé de **Charlène DELHORME** (2016-2017), en 3eme année de Sciences Politiques Lyon…en Californie ! (La tête et les jambes, Bravo Charlène !)

Mais pour beaucoup, cette 57eme MIOU restera marquée par la présence de **Miss Rhône-Alpes 2016, Camille BERNARD de St Etienne du Bois**, qui, avec son « écharpe » et son superbe sourire donna le départ des 5 courses avant de féliciter chaque vainqueur homme et dame lors de la remise des récompenses ! Heureux vainqueurs ! Elle fut aussi accompagnée par notre miss « MAG VILLE » locale, **Clémentine CHABERT**...excusez du peu !!!

Enfin, au cours de ses différentes interviews, **Camille BERNARD** nous avoua sa passion pour l'athlétisme, qu'elle a d'ailleurs pratiqué avec l'Internationale **Déborah SANANES**, récente 4eme au Championnat du monde à Londres sur 4x400m ! **Déborah et Camille furent aussi championnes de France de 4x100m en 2012 avec le Club de l'EAB !**

Enfin, et pour aller au bout de nos surprises, Miss Rhône-Alpes a tellement apprécié son après-midi de cette 57eme MIOU qu'elle pourrait bien me remplacer à l'animation dès l'an prochain !

Oui vraiment je fus comblé et cette fois je peux passer le relais sans aucun regret car la MIOU devrait attirer encore plus de monde en 2018… réservez déjà votre 58eme MIOU!

J.L. MAURIER

Les amis du mont Myon

Le beau temps était au rendez vous pour la saint Jean. Le repas barbecue fut bien apprécié du public et la soirée s'est poursuivie par un concert avec deux groupes et une belle prestation tant musicale qu'au niveau son et lumière.

La Saint Laurent s'est bien déroulée sous le soleil également. La vente de tartes a eu du succès le samedi en fin d'après-midi et le dimanche. Les gens ont apprécié se retrouver autour du vin d'honneur offert par la municipalité à la sortie de la messe.

Les sentiers ont été entretenus en temps voulu.

Les points négatifs de cette année 2017 : incivilités sur le site du mont Myon, échauffourées pour nos fêtes d'été ; espérons que 2018 sera plus calme !

Merci à toute l'équipe des amis du mont Myon pour leur investissement, à la municipalité pour son aide logistique, aux commerçants et entreprises qui nous apportent leur soutien notamment pour le concours de belote et pour la Saint Laurent. Et enfin merci à toutes celles et ceux qui participent à nos manifestations.

Dates 2018 à retenir :

- AG le 14 Janvier à 10h00 à la salle des fêtes de Pressiat
- Concours de belote le 3 février à la salle des fêtes de Pressiat à 14h00
- Journée d'entretien mont Myon date à définir
- St Jean le 23 Juin
- St Laurent les 4 et 5 Août

Pour les amis du mont, le président, Luc Martinot

Sport & loisirs

Oxyrace 2017

Cette 6ème édition fut un test grandeur nature pour l'équipe d'organisation puisqu'en 2018 l'O'xyrace Cross triathlon du Revermont sera tout simplement support du Championnat de France de Cross Triathlon.

L'annonce officielle parue depuis mi-juillet a permis à certains athlètes de venir spécifiquement en condition de reconnaissance et pourquoi pas envisager de conquérir ce titre qui est détenu depuis 2013 par Brice Daubord.

En attendant, les festivités du week-end furent rythmées par un total de 5 courses avec différentes formules que ce soit pour s'initier ou bien en découdre en mode compétition.

Le coup d'envoi a été donné le samedi 02 après-midi avec la formule rapide et explosive du CLM XS. Un Contre la Montre de très courte distance où l'on se bat avant tout contre soi-même et parfois avec les conditions météo qui n'étaient pas des plus favorables au moment du départ. Le plus résistant à cet exercice ultra rapide fut BRODZKI Ivan le sociétaire du Trisalève qui s'imposa pour une poignée de seconde. Chez les féminines ce fut PICARD Claire (NL) qui monta sur la première marche du podium.

La suite de l'après-midi fut ensuite rythmée par les courses jeunes qui ont réunis au total plus d'une centaine de futures graines de champions de la discipline.

La soirée fut ponctuée par la traditionnelle « Pasta party » à l'esprit convivial et bon enfant le tout accompagné par le briefing des courses du lendemain.

Le dimanche 03 matin, sous un soleil radieux et une eau à 22°, plus de 250 lève-tôt dominical se sont élancés sur le format S-télézapping, avec 300m de natation, 13km de vtt qui fut la nouveauté 2017 et 4,5km de trail en forêt. Ce format très accessible a permis à de nombreux novices de venir se faire plaisir en individuel ou en équipe.

C'est Alexis RIGAUD du BBT et Noémie MEDINA du Raid O'Bugey qui ont été les plus agiles et rapides sur ce triptyque.

L'après-midi à 13h30 sonnante, ce sont près de 250 participants qui prenaient le départ pour le M qui fut la version reine de ce cross triathlon et qui rappelons-le servira de course support pour l'attribution du titre de champion de France en 2018.

Les 1000m de natation furent englouti par un Pierrick Page (Champion d'Europe GA) très en forme venu prendre ses repères. Il fut suivi d'un groupetto de 3 athlètes ayant plus de 2h de retard sur lui au moment du départ VTT. Les 25km de VTT composés des chemins variés et ludiques ont demandés certaines aptitudes techniques sur un terrain humide et glissant. C'est Pierre Alain Nicole, inscrit de dernière minute, qui dès les 10 premiers kilomètres a mis une pression sur ses adversaires pour prendre la tête de la course et ne plus la lâcher. A l'arrière Nicolas Durin ancien vainqueur de L'O'xyrace Cross triathlon effectuait lui aussi une chevauchée en VTT remarquable en venant signer le 1er temps vélo. Les 3 premiers coureurs Pierre Alain, Pierrick et Nicolas quittaient le parc vélo chacun avec moins de 30' d'avance les uns sur les autres.

Les 9 km de trail qui est un parcours avec des appuis techniques très changeant et variés, composé de beaucoup de relance n'aura en rien déstabilisé ce classement.

Au final ce fut Pierre Alain Nicole qui maîtrisa le mieux son sujet devant Pierrick Page et Nicolas Durin.

Chez les féminines, Le scénario fut quasi identique à la course masculine. Lyse CHOLVY sorti de l'eau avec plus d'1h30 sur ses adversaires fut très rapidement rattrapée par Maureen DEMARET sur le VTT qui posa le vélo tout en creusant un écart de +3h au retour au parc. La course à pied ne changea rien à la situation puisque les écarts se sont maintenus tout au long des 9km de trail.

Maureen conserve donc son titre en 2017. Le podium fut complété par Lyse CHOLVY et Sophie FREY.

Il est a noté que cette année encore toutes les courses voyaient l'attribution à partir de Benjamin d'un titre de champion départementale de L'Ain de Cross triathlon.

Cette dernière étape de l'O'xyrace challenge fut l'occasion de décerner le titre de meilleur(e) athlète outdoor 2017. Le titre féminin fut décerné à Gaëlle CHAUVOT du Dijon Singletrack qui réalisa le challenge complet trail 17km et cross triathlon M. Chez les hommes le titre fut remporté par Jérôme TISSERAND (BBT).

Un grand bravo à tous les athlètes qui nous témoignent fidélité et confiance et nous vous donnons d'ors et déjà rendez-vous le 20 janvier prochain pour le trail Blanc des Rousses où les inscriptions ouvriront dès le 1er octobre prochain.

Le challenge s'étoffera également avec la mise en place du SWIMRUN du JURA qui aura lieu en mai 2018 et nous clôturerons la saison avec le traditionnel Cross triathlon du Revermont le 1 et 2 sept 2018.

Meeting des Volkswagen

Samedi 9 et dimanche 10 septembre pas moins de 300 véhicules de la marque mythique Volkswagen se sont retrouvés sur le site de la Grange du Pin à Cuisiat. Des amoureux de la marque, des férus de mécanique, des passionnés qui vous racontent quand ils ont réussi à acheter leur coccinelle. Comment ils l'entretiennent, comment ils la bichonnent. Sur le site, le village commercial a proposé des stands de pièces de rechanges, de vêtements floqués, de nettoyage et un nouveau stand de dé-cabossage des carrosseries suite aux dégâts du violent orage de grêle. Les 20 bénévoles de l'organisation ont proposé des jeux, tombolas et bien sûr le top 10 qui met en valeur les plus beaux modèles de la marque. De plus, le meeting a permis aux nouveaux modèles de se pavaner devant le public et se faire connaitre. Le concert de Managua a enflammé le site lors de la soirée du samedi.

Association « Fruits et nature en Revermont »

Les 32èmes journées des fruits d'automne viennent de se terminer.

Je peux déjà le confirmer : ce fut deux excellentes journées, malgré des conditions météo peu clémentes. Les acheteurs et les visiteurs étaient là, entre 8 200 et 8 300 personnes payantes ont parcouru les rues et la place du village. Si l'on compte les entrées gratuites, les enfants et les exposants, 9 000 individus ont envahi Cuisiat pendant les deux jours.

L'organisation à très bien fonctionnée, l'accueil des exposants le vendredi soir et la samedi matin, grâce à Nathalie Puget, s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Grâce au très bon travail de Marc Cotayna, assisté par Yves Feyrac la circulation et le stationnement dans les parkings se sont très bien déroulés à la grande satisfaction des visiteurs.

Je tiens tout particulièrement à remercier deux associations : « Fort comme 3 pommes » et « DB98 » qui par leur présence et l'excellence de leurs prestations ont permis de combler les manques en bénévoles. Je n'oublie pas les chasseurs qui remplissent leur contrat avec exactitude et compétence.

Les trois expositions proposées ont particulièrement été appréciées par les visiteurs :

• les pommes et les poires dont les étalages ont été aménagés par Laura Hanslin et Alain Billon, à qui l'on doit l'ensemble des fiches et autres documents présentés, qui a comme tous les ans attirée de nombreux curieux.

• les champignons, grâce aux frères David et les mycologues de l'association a connu aussi un franc succès.

• L'exposition sur les plantes aromatiques et condimentaires (390 à 400 variétés), qui je pense était unique en France (85/90 % des variétés dans le monde étaient exposées), et qui doit la qualité de sa présentation au travail important de Gérard Lacroix. Les neuf dixième des plantes exposées ont été semées et plantées dans son jardin. Cela a nécessité un gros travail de jardinage, d'entretien et de surveillance constante. En parallèle, il lui a fallu rechercher, rédiger et imprimer l'ensemble des 400 fiches explicatives sur les différentes plantes. Aidé par Geneviève Favier, Gilles Cantin et Raymond Maire, il a su mettre en valeur la collection grâce à une présentation soignée. Ainsi parfaitement présentée, cette collection a permis aux visiteurs de découvrir l'ensemble des plantes offertes à leur curiosité, leur nom, leur origine et leur spécificité gustative.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui depuis plusieurs années viennent nous aider pour assurer le succès de la manifestation.

Je n'oublie pas dans mes remerciements les exposants qui par la qualité de leurs produits participent pleinement à la réussite de ces journées.

Je ne regrette qu'une chose, c'est que de nombreuses associations de la commune ne profitent pas de la manne que représentent les journées des fruits d'automne, avec la tenue de la buvette, du stand de tartes ou de la participation à la circulation et aux parkings. Je tiens à rappeler, ce que je fais régulièrement, que nous versons à l'association participante aux parkings, 24 € par personne et par demi-journée.

La réussite de ces journées va nous permettre d'investir dans de nouvelles plantations de pommiers et de poiriers et d'autres variétés au verger conservatoire Jean-Pierre Cotton et nous donner les moyens de continuer à préparer les prochaines journées des fruits d'automne, le troisième week-end d'octobre, les 20 et 21/10/2018

La Val-Revermontoise du vin bio

L'association Festi' 01 organise un marché national des vins bio en Val-Revermont du samedi 2 au dimanche 3 juin 2018 sur les villages de Treffort et Cuisiat en lien avec le Musée du Revermont.

Il offrira l'opportunité idéale de rencontrer des professionnels activement impliqués dans ce secteur bio sur des espaces de dégustation qui se tiendront dans différents lieux remarquables de ces deux villages. Le cheminement entre les différents producteurs répartis dans les villages permettra de découvrir ou de redécouvrir le patrimoine local dont les anciennes maisons vigneronnes.

Afin de favoriser la rencontre et la curiosité le Musée s'intègre dans cet évènement en vous proposant :

• La présentation de l'exposition permanente « Vignes et cavets » sur l'histoire du vignoble dans le Revermont

• Le film « Le retour des cépages oubliées » Vignes et vignerons du Triéves d'Olivier Pasquet

• Diverses dégustations sous l'égide d'un œnologue

• Des goûters « desserts et vins »

De plus une balade guidée sur le chemin des vignes vous familiarisera avec l'histoire riche d'un terroir d'anciens vignobles.

Pour déjeuner et vous mettre l'eau à la bouche un repas bio sera servi à la salle des fêtes de Treffort et vous trouverez en extérieur sur l'ensemble des sites différents points de restauration bio.

Soulignons qu'il s'agira du deuxième marché des vins bio en région Auvergne Rhône Alpes.

Retrouvez bientôt toutes les informations sur : https://www.festi01.fr/

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cet évènement vous êtes les bienvenus: **tel 06 43 51 25 67**

Sport & loisirs

Deuxième édition de la **balade gourmande** organisée par l'association Festi'01

Le 30 juillet dernier 130 marcheurs se sont retrouvés sur la place du village de Cuisiat pour une longue balade sur les hauteurs environnantes.

Dès le départ Alexandrine Gilles au cours d'une séance de Qi Gong, présentait une mise en condition physique par des exercices simples, lents, rythmés d'une respiration profonde, mais sans tension. Ceci afin de permettre d'attaquer sereinement la montée en direction de la tour et de la chapelle de Montfort puis de poursuivre par les prairies de Giriat à destination des ruines de Lomont.

C'est sur ce site remarquable qu'Olivier Joly a narré l'histoire du lieu aux randonneurs, village fantôme qui aurait été abandonné on ne sait quand et on ne sait pourquoi.

Direction ensuite l'apéritif et l'entrée dans la fraicheur des sous-bois puis via la crête, pour arriver au col des Justices où le plat principal fut servi. Au menu poulet de Bresse cuit à la broche et tian provençal.

Plus loin, après le chaud ensoleillement des crêtes de la Cabatane en cette fin de juillet, aux Engoulures la pause du fromage était l'occasion d'un temps de repos au frais. En ce lieu caractéristique du biotope Martine Delhommeau a proposé une lecture du paysage naturel du Revermont ainsi que son interprétation de l'impact des espèces invasives telles que la pyrale du buis, le robinier faux acacia et la graphiose de l'orme.

Lors de la halte du dessert au lavoir de la Plate, Jean Luc Félix podologue, a prodigué des conseils pertinents concernant l'entretien au quotidien des pieds ainsi qu'avant et après la marche. Il a de même abordé le sujet des barefoot ou chaussure à doigts en vogue en ce moment et nécessitant des précautions quant à leur utilisation.

Il convenait ensuite de rentrer à Cuisiat par le chemin botanique où une nouvelle séance de Qi Gong offrait à chacun le loisir de se détendre.

La buvette fut appréciée sur le marché de producteurs, de créateurs et d'artisans animé musicalement par le groupe Flagada Swing où une trentaine d'exposants avaient dressé leurs bancs dans une ambiance festive.

Malheureusement l'orage interrompait ce moment de convivialité où de nombreux estivants et villageois s'étaient rendus.

Les colporteurs sont passés dans les villages

Ils ont diffusé joie, bonheur et espièglerie au son de la cloche et des tintements.

Il fallait beaucoup de courage pour affronter la canicule ce lundi 28 aout. Un soleil de plomb, une chaleur étouffante. Malgré tout, les 10 colporteurs, les 10 musiciens et leurs 10 ânes ont parcouru les chemins de Pressiat en passant par Cuisiat jusqu'à Treffort. Heureusement, certains chemins étaient ombragés pour profiter d'un peu de fraîcheur. Tout le monde a constitué des réserves d'eau pour eux et pour leurs animaux. La joie et la musique étaient au rendez-vous dès leur arrivée dans les villages traversés. A Cuisiat, les colporteurs nous ont embarqués dans une chanson au dialecte inventé très rythmée et tonique. D'autres petites animations ont ponctué la journée avec humour et fini par une danse. Ce festival, itinérant, culturel et citoyen a attiré plus de 50 personnes sur la place. En soirée, un repas a été servi pour le plus grand plaisir de tous !

98 Décibels

Reprendre le festival de l'Homme Debout, un sacré défi. L'association 98 décibels s'en est chargée.

Concentrant toutes ses énergies dans l'organisation de concerts et autres évènements socio-culturels depuis près de 10 ans, les « décibels » ont été appelés par les « hommes debouts » pour leur succéder. Et cette première reprise fut un réel plaisir. La découverte de partenaires locaux, un soutien agréable de la mairie, un soleil bien présent dans un cadre agréable au cœur du village, un public chaleureux, tout ça pour pouvoir vous proposer des jeux, un marché artisanal, de la musique, de la restauration, aux milieux des sourires, sous l'œil vigilant de nos prédécesseurs.

Et pourtant, pas de Mad Fest 2 en 2017.

Suite à un renouvellement de la vie associative de 98 décibels au cours de l'année 2017 nous avons préféré attendre une année avant de redémarrer l'aventure.

C'est donc cet été 2018 que nous allons retrousser nos manches pour redresser une nouvelle fois ce vieil homme qu'est le festival. Une nouvelle formule vous attend pour le bonheur de tous. Nous proposons aux associations revermontoises de nous contacter pour que l'on puisse se rencontrer, échanger sur les festivités, et parler d'éventuels partenariats.

Prévoyez les chapeaux de pailles pour vos enfants, re-tressez l'osier de vos paniers, ne mangez pas trop avant de venir, révisez vos pas de danse et préparez-vous pour le retour du MadFest.

L'équipe de 98 Décibels.

Vis

L'agriculture, un choix de société !

Lutte contre l'ambroisie, OGM dans le cadre du CETA, interdiction ou non du glyphosate, voilà trois thèmes qui mobilisent notre Vigilance (Information Santé !). Va-t-on enfin installer l'agriculture dans un vrai débat de société entre consommateurs citoyens, agriculteurs, entreprises et puissance publique ? Il est temps sinon nos générations en seraient lésées.

L'ambroisie, cette plante invasive allergisante venue d'Amérique du Nord, gagne les cultures agricoles . Elle aime les terres nues des cultures de printemps : maïs, soja, tournesol. La riposte des autorités compétentes, c'est la promotion d'une agriculture économe moins dépendante du pétrole (engrais, produits phytosanitaires). Cela passe par des pratiques nouvelles : plantes d'interculture par exemple pour capter l'azote et éviter sa perte polluante dans le sol et bien d'autres déjà pratiquées ; elles sont la transition écologique souhaitée par les directives européennes vers les agricultures raisonnée, de conservation, biologique, l'agroécologie, l'agroforesterie, etc.

OGM : solution miracle ?

Ce choix d'agriculture dans notre vieux continent n'est pas celui que l'on trouve en Amérique du Nord : les firmes agro-industrielles y ont développé les plantes OGM (organisme génétiquement modifié) depuis plus de vingt ans. Certaines supportent un herbicide dont l'emploi massif l'a rendu célèbre : le fameux Roundup. Si les conditions des agriculteurs se sont améliorées au début, des mauvaises herbes résistantes envahissent de nouveau les cultures et compromettent les gains obtenus. En réponse, de nouveaux OGM résistants à d'autres herbicides ont été développés.

On retrouve ce thème dans l'accord de libre-échange CETA entre le Canada et l'Union Européenne : les firmes et investisseurs nord-américaines souhaiteraient y faire adopter ces nouveaux OGM, au nom de la liberté du commerce. Le « vieux continent » saura-t-il résister à cette pression et faire valoir ses choix, le CETA étant mis en œuvre depuis le 21 septembre 2017 !?

VIS présente l'ambroisie jour de marché à Treffort : Bernard Mercier au centre, entouré de Paul Cottignies à gauche et Alain Paillard à droite.

Roundup : examen de passage ou procès ?

Dans le même temps, le glyphosate, la substance active du Roundup, passe sur le devant de la scène. L'EU refuse de renouveler son autorisation de vente en Europe pour 10 ans demandée par la firme. Les discussions vont bon train sur la pollution de l'environnement et la génération de cancers pouvant être reliés à sa présence dans l'environnement : 3500 agriculteurs nord-américains poursuivent la firme du glyphosate pour atteinte à leur santé.

Marie-Monique Robin, journaliste et documentariste, venue à Treffort en 2014, vient de sortir un livre et un film intitulé « Le Roundup face à ses juges » accablant de preuves contre la firme. Les méthodes employées rappellent celles des firmes du tabac qui ont caché longtemps ses conséquences sur la santé.

Ces trois sujets posent une même question : quelle agriculture pour nous nourrir ? C'est une question de société dont nous devons tous nous emparer pour dialoguer avec les agriculteurs et voir, avec eux, comment nous pouvons y répondre dans le respect de la santé humaine pour tous.

Bernard Mercier, Président de Vigilance Information Santé

Crédit médias

Ambroisie repérée éradiquée : voir notre reportage vidéo local : http://bit.ly/2teoMPp

Lyme, maladie environnementale : interview de Judith Albertat par Radio Salam avec Bernard Mercier et Jean-Luc Maurier, Présidents de Vigilance Information Santé : http://bit.ly/2ulwvNY

[1] cf. N° Hors-série Santé + d'Ébullitions de l'été 2017 consacré à l'ambroisie : simple demande à VIS (vigilanceinfosante@gmail.com – 06 30 08 88 85).

[2] Déchaumage croisé, non-labour, faux-semis, couverts végétaux, semis directs, semis précoces denses, cultures associées, rotations longues et diversifiées, etc.

[3] Un sondage réalisé fin octobre indique que 80% des français sont pour son interdiction immédiate.

Collecte de biberons au bisphénol A

Le perturbateur endocrinien BPA est interdit dans les biberons en plastique depuis 2011. Saluons Sandra, Laurence, Émilie, Virginie et Sébastien, les infirmières et infirmiers de la commune et leurs collègues Florence et Maryse de Meillonnas qui portent cette action de collecte de ces biberons anciens qui peuvent être en position d'emploi dangereux dans les familles.

Ici le dépliant « Collecte Biberons » conçu par VIS avec les infirmières.

Centre Canin d'education et de loisirs (C.C.E.L)

Le C.C.E.L est une association loi 1901 créée le 25/04/2017 par 3 bénévoles passionnés du monde canin :

Présidente :

Christine DEVILLAINE, éducatrice canin titulaire du certificat de capacités animales domestiques, monitrice d'éducation canine 1er degré, et entraineur de club canin. Compétitions en pistage et sauvetage, et recherche de personnes disparues à titre de loisirs.

Trésorier :

Gianni FASTIGGI, moniteur de secourisme canin, moniteur de chiens de recherche, auparavant chef d'unité cynotechnique (pompier CYN2). Compétitions en sauvetage spécialités décombres et surface. Recherche de personnes disparues à titre de loisirs.

Secrétaire : Floriane VANET, monitrice d'éducation canine. Compétitions en sauvetage spécialité surface. Recherche de personnes disparues à titre de loisirs.

Nous sommes présents à l'ancien terrain de foot de Cuisiat tous les dimanches matins entre 10h et 12h, sauf en cas de cani balades éducatives. Dans ce cas, un affichage sera présent au terrain pour information.

Activite Proposés :

COURS COLLECTIF D'EDUCATION CANINE AU CLUB :

Le dimanche matin :

CHIENS ADULTES : de 10h a 11h, éducation par « l'obéjump », sociabilité

Si les chiens sont sociables avec leurs congénères, ils peuvent jouer ensemble sur le terrain à l'issue du cours d'éducation.

CHIOTS jusqu'à leur 6 mois : de 10h45 à 11h30 environ

Socialisation du chiot avec humains, congénères, apprentissages de base (marche en laisse, assis, couché, rappel, etc...).

Obejump

Nouvelle activité canine permettant de travailler, de manière ludique, l'éducation de son chien.

L'obéjump s'adresse à tous (enfants à partir de 8 ans) et sans limite d'âge.

• Que l'on soit un propriétaire de chien, désireux d'obtenir une obéissance de base avec son compagnon tout en passant de bons moments avec lui, que ce soit en débutant ou confirmé de tous niveaux, pour tous les chiens quelle que soit leur race ou leur taille, avec ou sans pédigrée.

• Le fait de faire évoluer les chiens dans un environnement rempli de diversions fixes ou mobiles (bouteille plastiques, obstacles divers, banderoles de bouteilles, bidons, personne qui traverse, qui fait du bruit, qui joue), permet de l'éduquer dans une ambiance vive et joyeuse ; les moins téméraires ou plus craintifs, trouveront quand a eux grâce a l'obéjump, une manière de s'extérioriser avec en parallèle une éducation de base appropriée à leur problème.

Cani Balades :

Promenades éducatives en groupe, chiens en laisse

Secourisme Canin :

Selon les demandes, des journées sont organisées avec une participation de 50 € (location de la salle et du vidéoprojecteur)

Le matin, partie théorique en salle, l'après midi, pratique sur votre chien ou sur mannequin

Recherche :

• Il s'agit de recherche sportive de personnes égarées ou disparues, pour développer les qualités olfactives du chien (pistage et questage)

• Initiation recherche selon les demandes

• Entrainements recherche pour les plus confirmés à définir selon disponibilités de chacun.

Education urbaine

Travailler les exercices en situation réelle (rester assis ou couché pendant que le propriétaire achète son pain, arrêt assis avant de traverser, ne pas sauter sur les gens qu'on rencontre)

Contact : Christine DEVILLAINE, présidente 06 07 41 55.27

Mail : ccel@orange.fr

Communiqué du Club Seniors de Val-Revermont

2 ans déjà et le Club Seniors de Val-Revermont enregistre plus de 60 adhérents ! Les activités diverses, Gym Douce, Informatique, Marche et maintenant l'Astronomie (et peut être l'atelier Perles) permettent d'attirer chaque fois un peu plus de retraités.

Le Club souhaite diversifier les activités pour que les jeunes retraités du Revermont puissent eux aussi participer et se retrouver avec de nouvelles occupations ou passionnés et novices partagent des moments sympas et conviviaux.

Un des objectifs de notre Club est bien de prendre en compte les souhaits des plus jeunes et moins jeunes retraités de notre village. Alors si vous avez des idées, des projets, si vous êtes un petit groupe de copains, copines, franchissez le pas et rejoignez notre association…..Nous pourrons toujours tenter de faire un bout de chemin ensemble. Alors au plaisir de se rencontrer prochainement !

Avec la recette du concert Santiano, spectacle organisé en octobre, une sortie dans notre belle région Rhône Alpes-Auvergne verra le jour.

Un concert Chorales est programmé au premier semestre 2018 organisés par Musicollines et notre Club Seniors.

Les RDV du JEUDI de 14h à 18h à la Résidence se veulent un lieu, un instant privilégié, de détente, de rencontres où l'on se sent bien…

Le président, J-Louis Masson

Pour toute information : 06 56 86 15 91 ou seniors.valrevermont@gmail.com

L' Amicale des donneurs de sang

Depuis 57 ans, l'amicale des donneurs de sang bénévoles de st Etienne du Bois et Val-Revermont s'évertue à promouvoir le don de soi sous toutes ses formes (sang, plasma, plaquettes mais aussi organes et moelle osseuse). Fort de ses 15 membres, le bureau est chargé d'organiser les collectes à St Etienne du bois (5) et à Treffort (3), en partenariat avec l'EFS (établissement français du sang).

Chaque année, 1 million de personnes en France, sont soignées grâce à ces dons, et qu'aucun produit n'est capable de se substituer au sang humain.

La collecte dure une heure environ, pendant laquelle, le donneur est accueilli par une secrétaire, puis par un médecin ou une infirmière agréé. Le prélèvement dure 10 mn maximum, et se termine par une légère collation post-don. Une heure de son temps pour soigner une vie.

L'amicale s'efforce d'être présente aux manifestations de nos communes, humainement par la présence de nos membres, ou matériellement en fournissant des chapiteaux aux couleurs du don de sang. Elle s'intègre parfaitement dans le tissu associatif local en organisant des manifestations telles que le méchoui traditionnel du mois de juillet, ou une pièce de théâtre.

Grâce à cette mobilisation massive, ce ne sont pas moins de 400 poches de sang qui ont été collectées dans nos deux communes, sans compter celles qui ont été effectuée directement à l'EFS à Bourg, ou ailleurs, dans les collectes évènementielles, ou sur les lieux de vacances.

Tout ceci grâce aux 65 amicales du département qui se démènent sans cesse pour avoir une aura départementale et nationale, et pour défendre leur éthique qui est :

Don de soi, volontariat, anonymat, et non profit

Vous trouverez dans ce bulletin le calendrier des fêtes avec les dates des collectes pour l'année prochaine. Nous comptons mais surtout les malades comptent sur vous en 2018.

Claude Bérardan

Culture en Revermont

La saison culturelle 2017 s'achève sur des projets innovants et originaux organisés par notre médiatrice culturelle au sein de la CA3B, Bérangère Bulin.

Vous avez ainsi pu admirer pendant tout le mois d'octobre les photographies de Laetita Delétang sur les façades et arbres du cœur du village de Treffort et à la Résidence Autonomie des Mousserons.

Vous avez sans aucun doute participé au Cluedo géant et brillamment résolu l'énigme de l'assassinat de Paul Antique en interrogeant habilement les bibliothécaires suspectées (mention particulière à Déborah Collart pour sa prestation de madame Lapomme).

• Cette fin d'année voit également l'aboutissement d'un long et ambitieux projet participatif autour de la rénovation de l'arc en ciel des Mousserons. Les trois girouettes symbolisant les trois villages de Pressiat, Cuisiat et Treffort devraient se dresser fièrement sur le site de l'arc en ciel pour l'ouverture de l'année 2018. Un grand merci à Cathy Meurou, initiatrice et animatrice du projet, aux membres de la commission culture et à tous les habitants s'étant impliqués à une étape ou une autre, avec une pensée toute particulière à Michel Perroud pour son expertise, sa passion et sa persévérance pour la réalisation des sculptures.

• La saison 2018 est prête et la saison d'hiver a déjà commencé fin octobre par une lecture publique à Treffort d'extraits d'une pièce de théâtre réalisé par la Cie Bande d'Art et d'Urgence, hébergée par la Maison du théâtre de Jasseron depuis trois ans. Leur pièce, « Marcher tout droit est un combat », sera jouée les 23 et 24 janvier 2018 au théâtre de Bourg en Bresse et vous pouvez peut-être encore réserver vos places à un tarif préférentiel en passant par la Maison du Théâtre : administration@maisondutheatre.fr ou au 04 74 47 10 17.

• Sur les villages de Pressiat, Cuisiat et Treffort, nous vous proposons du théâtre en janvier : « En manque d'inspiration quoi que » par la troupe Théâtr'and Co ; de la musique en février avec le groupe isérois « Léa l'oreille » ; du cinéma en mars dans le cadre du festival du court métrage et une exposition de sculptures de Michel Perroud ; et Robert Brunet en avril, en partenariat avec le Musée du Revermont et la médiathèque. Voir le programme joint à ce bulletin.

• Pour clore ce programme 2018, la commission culture est en train de préparer la célébration des commémorations du centenaire de la Grande Guerre avec de nombreux partenaires : nous vous proposerons des animations, spectacles, lectures sur les trois jours du week-end du 11 novembre 2018.

• En attendant un programme plus détaillé dans le prochain bulletin, nous vous souhaitons un beau début d'année 2018.

Pour la commission culture, Géraldine Ramakers

Soirée des étoiles à la médiathèque

Une quarantaine de personnes et enfants ravis ont pu observer les étoiles

Vendredi 29 septembre, a été organisée à la demande de la Médiathèque à Val-Revermont une « Soirée des étoiles » animée par l'Association Astronomique de l'Ain (A. A. A.) avec Jean-Claude Alléhaux et Claude Roth qui ont expliqué comment faire de l'astrophotographie. Puis à l'extérieur, trois instruments étaient installés dans le pré qui jouxte le parking de l'école du Moulin, deux télescopes et une lunette astronomique, éloignés au maximum de l'éclairage public pour bien voir les étoiles.

Le public a pu voir quelques constellations visibles en automne, comme la Grande Ourse, Cassiopée, Hercule, Andromède et Pégase, le Cygne et la Lyre.

- A 21 h 04, il a assisté au passage de la Station Spatiale Internationale (ISS), que tous les enfants connaissent grâce aux reportages du spationaute français Thomas Pesquet

Les observations au télescope ont porté tout d'abord sur Saturne. La planète était déjà basse sur l'horizon, et il fallait la regarder avant qu'elle ne disparaisse derrière les arbres.

Puis le principal spectacle a été la Lune, éclairée à moitié puisqu'elle était au premier quartier. Les cratères Copernic, Platon et Clavius étaient particulièrement visibles et spectaculaires, ainsi que la Mer des Pluies et la Mer des Nuées. Tous les participants ont apprécié ce spectacle.

Vers la fin de l'observation, nous avons pu pointer les instruments sur des objets dits "du ciel profond", comme l'Amas d'étoiles d'Hercule ou la Galaxie d'Andromède. Nous avons admiré au passage quelques étoiles doubles, comme la très belle Albireo dans la constellation du Cygne.

Sur les traces des artistes en herbe au Musée

Dessiner, peindre, en utilisant les ressources du jardin.

Le musée du Revermont à Cuisiat, commune de Val-Revermont, a sollicité Cathy Meurou, artiste plasticienne locale, pour trois ateliers de création plastique dans le jardin du musée pour les enfants et adultes.

Ce 13 juillet, c'était atelier empreintes pour 13 jeunes venus de Treffort, Verjon ou Corveissiat. Ils ont réalisé des compositions picturales sur papier à partir d'empreintes de fruits et légumes collectés dans le jardin ou le verger du musée. Petits et grands ont appliqué les méthodes et recommandations de l'artiste : peinture acrylique, pinceaux, brosses, rouleaux... Et ma foi les résultats sont assez réussis. Une autre rencontre s'en est suivie le 20 juillet.

Auberge du Mont Myon

- A voir et à manger -

Un endroit et un outil de travail dans un écrin de verdure : une belle et grande bâtisse de trois étages datant de plus d'un siècle construite à l'origine pour servir de grange, de cave et destinée à la fabrication de la 'gnole'.

Au début du siècle, le bâtiment est réhabilité pour devenir l'auberge de Pressiat que chacun connaît aujourd'hui.

Et c'est tout simplement parce que l'établissement tutoie l'un des trois monts de la chaîne de montagne du Revermont -le Mont Myon- que son enseigne sera ainsi gravée 'L'Auberge du Mont Myon'.

Le restaurant offre aujourd'hui la possibilité d'accueillir une trentaine de convives que ce soit sous sa terrasse ombragée ou en salle à l'intérieur dans un cadre alliant à la fois le rustique et le moderne.

De plus, toujours à l'intérieur mais à l'étage cette fois ci, une grande salle permet de convier une quarantaine de personnes à l'occasion d'évènements familiaux ou de séminaires.

Après avoir racheté les parts sociales de l'ancien gérant auquel il était associé depuis 1999, cela fait déjà douze ans que Stéphane MARTIN -cuisinier de métier- est seul au 'piano' de cuisson dans cette belle auberge pour y jouer sur la gamme des saveurs.

Ce passionné exigeant est avant tout attentif et soucieux de satisfaire au mieux sa clientèle qu'il a su fidéliser.

D'humeur toujours égale, il sait vous recevoir, et vous offrir une cuisine riche, généreuse, authentique qui change et s'adapte au gré des saisons.

Ainsi, dès potron-minet, notre aubergiste secondé en cuisine par sa brigade composée de cinq personnes pèle, émince, équeute, taille, cisèle, mitonne, mijote : brunoise, julienne...pour les quarante voire jusqu'à cinquante convives en moyenne attendus quotidiennement à l'occasion du déjeuner servi pour un montant de 13,80 euros -tout compris-.

Parallèlement à la préparation des menus du midi, Stéphane concocte -depuis 2014- 'par quelques' cinquante menus repas qu'il part distribuer au domicile des âmes du village et des contrées voisines (Meillonnas, Saint-Etienne-du-Bois…) ainsi qu'à quelques entreprises.

Il est important de souligner que trois heures par jour en moyenne sont consacrées au portage de ces repas.

Ici, tout gastronome peut se régaler au fil des menus où tout est 'fait maison' (exception faite pour ce qui concerne les glaces) : terrines, desserts, en passant par la fricassée de grenouilles fraîches, le poulet aux morilles ou aux écrevisses…

Tous les produits qui servent à la cuisine proviennent de producteurs locaux : volailles de chez Gavand, C. Vuillot et V Guillermin, fromages de Foissiat et Simandre, grenouilles en provenance de Villars les Dombes au « Homards Acadiens »...

Et là, on ne peut s'empêcher de parler de l'Auberge du Mont Myon sans évoquer les plats phares de Stéphane qui en font sa réputation : son gâteau de foie de volaille, sa fricassée de grenouilles fraîches, son filet de sandre au vin jaune...

En semaine, des menus du jour sont proposés tous les midis -du lundi au dimanche inclus- et affichés au prix de 22,50 pour le moins cher, variant ensuite entre 30 et 40 euros pour s'ajuster au choix du client pour les grenouilles.

Les réceptions du soir ne sont plus d'actualité (exception faite de repas de groupes sur réservation) -au grand regret des adeptes de la bonne cuisine traditionnelle- mais 'selon un choix assumé pour conserver un travail de qualité' comme le dit Stéphane lui-même.

Il n'en reste pas moins que ce dernier peut vous proposer à la demande et sur commande -et vous livrer à domicile par la même occasion-, les midis ou les soirs au gré de vos envies : un plat unique, un 'apéro-dinatoire' voire un buffet digne de ravir vos papilles et celles de vos convives.

Sans compter qu'il n'est pas pensable de faire abstraction ici des rendez-vous des chasseurs qui se retrouvent deux fois l'an -fin d'hiver et à l'automne- pour partager un moment convivial autour d'un repas typique des plus copieux décliné autour du gibier : entrée, fricassée accompagnée de son gratin dauphinois, rôti de chevreuil et sa salade verte, fromages et dessert.

Alors, si vous ne l'avez déjà testé : poussez la porte de cette auberge, vous serez conquis.

Un conseil toutefois : ne prévoyez en aucun cas de faire une trop grande balade après le repas servi par Stéphane et son équipe, privilégiez plutôt la pratique de cet exercice avant pour pouvoir profiter ainsi du site qui vous entoure et de la gastronomie !!!

A voir et à manger en quelque sorte !!!

Économie et commerce

Echo du commerce :

Une entreprise de ramonage vient de s'installer dans le village de Pressiat

« On protège les personnes, les biens et l'environnement » devise du ramoneur

Alexandre Juhan, 38 ans, de Pressiat, vient de créer son entreprise de ramonage.

Revenons sur son parcours : il travaille pendant un an dans une entreprise locale (Piroux) puis 17 ans comme électricien éclairage public. Sans emploi, il suit une formation en alternance pendant 6 mois à Annecy à la Confédération des Ramoneurs Savoyards, une formation d'élite dans le vivier des ramoneurs.

Pourquoi ce choix ?

« J'ai étudié les statistiques de plus en plus élevées d'intoxications au monoxyde de carbone suite aux installations de chauffage défectueuses. Cela engendre autant de morts que les accidents de la route et on en parle pas assez. Je me suis dit que cela valait le coup d'apprendre un métier attrayant et peu répandu sur notre territoire.

Mon entreprise individuelle « Bresse-Revermont Ramonage » est active depuis le 15 aout 2017. Je souhaitais rester au contact de la population, avoir une diversité d'actions (chaque configuration est différente). C'est un métier itinérant. On conseille sur la qualité du bois de chauffage, l'installation, et tout ce qui gravite autour. J'ai un rôle aussi de prévention des risques. « On protège les personnes, les biens et l'environnement » devise du ramoneur. Quand les conduits sont mal ramonés, c'est polluant, dangereux pour tous et énergivore. On travaille sur les toits avec les aléas de la météo avec beaucoup de sécurité à mettre en place ».

Vos qualités pour ce métier ?

« Avoir une bonne santé physique, un sens aigu de l'orientation, pas toujours facile de retrouver les clients perdus dans la campagne. J'ai arpenté les chemins dans tous les sens pendant 17 ans cela m'aide. Il faut savoir analyser les situations et respecter l'intimité des gens et rendre le lieu propre. Je monte sur les toits, on doit savoir ce qui se passe du haut en bas des conduits de cheminée qui peuvent être bouchés (nids de guêpes, oiseaux…).

Un certificat de ramonage est obligatoire pour les assurances. J'ai un devoir de conseil et celui d'informer les mairies si les installations sont défectueuses. Partout où il y a combustion il est nécessaire de s'assurer de la vacuité de l'installation qu'elle soit au bois, granules, fuel, gaz…». Explique Alexandre plein de passions et d'enthousiasme.

Alexandre Juhan : Tél 06 98 40 36 92 - Br.ramonage@gmail.com

Au fil du Vent

Myriam Rigaud a eu son diplôme d'infirmière à 19 ans. Elle a travaillé en milieu hospitalier pendant 15 ans et en milieu carcéral avant de devenir infirmière au cabinet infirmier de Treffort. Myriam a décidé au printemps de changer le fil de sa vie professionnelle en devenant couturière. Elle a suivi une formation de 4 mois auprès de Valérie Marjollet à Craponne et présentera le cap couture en candidate libre début 2018. La couture, il faut dire que Myriam est tombée dedans quand elle était petite. C'est une histoire de fil-le-s, sa mère était couturière dans une entreprise de lingerie à Grenoble, « Val-Isère ». Alors, tout naturellement, elle a commencé à utiliser à 14 ans la machine à coudre Singer de sa grand-mère. De fil en aiguille, la passion s'est installée.

Alors à compter de janvier, Myriam ouvre son atelier couture à la maison pour faire de la création et des retouches mais aussi proposer quelques cours particuliers. Elle a la possibilité d'intervenir auprès des publics sur des horaires tardifs ou le week-end pour des vêtements sur mesure ou de la création. Myriam proposera ses services auprès des établissements de retraite ou par l'intermédiaire des associations d'aide à domicile pour effectuer des retouches à des vêtements.

A noter que Myriam a une autre passion : l'ULM. C'est pour cette raison qu'elle envisage de créer un gilet de pilote à l'intention de ses amis amateurs de vol à voile de l'aérodrome de Jasseron.

Dans cette aventure Myriam sera son propre patron.

Pour la contacter :
Au fil du vent
Couturière en Revermont
06 62 14 96 00 - aufilduvent@gmail.com

Chartes d'entretien des espaces publics

Val-Revermont s'engage à supprimer progressivement l'utilisation des pesticides pour gérer ses espaces communaux. Le 06/01/2017, Val-Revermont, a signé la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » en présence de Baptiste Daujat vice-président de la FRAPNA à l'occasion des vœux du Maire dans une salle remplie et attentive.

Une réflexion est menée pour supprimer prioritairement les pesticides sur les zones où le risque de transfert vers les eaux est fort, définir des priorités d'interventions et mettre en place des techniques alternatives au désherbage chimique. Des formations seront proposées aux agents communaux, des actions de sensibilisation auprès du grand public et des jardiniers amateurs seront menées en parallèle. Le bilan annuel réalisé chaque année permettra à la commune de mesurer ses progrès et d'évoluer dans la démarche selon 3 niveaux de progression.

A travers cette charte pilotée par la DRAAF Rhône-Alpes1, la FRAPNA2 et la FREDON Rhône-Alpes 3, la commune de Val-Revermont renforce son engagement pour préserver notre santé et notre environnement.
Elle invite également les habitants à se pencher sur leurs propres pratiques au jardin.

1 Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
2 Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
3 Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Crédits photos : Luc Estève - Design graphique

Alec 01

Balade thermographique :

Venez visualisez les déperditions de chaleur de votre logement.

La thermographie de façades de son habitation par caméra infrarouge est une manière simple et rapide de mesurer le niveau de déperdition thermique.

C'est pourquoi la commune de Val-Revermont organise le MERCREDI 24 JANVIER 2018 à 19H une Balade Thermographique guidée par un conseiller Mon Cap Energie de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC 01).

Le principe est simple : vous vous promenez dans les rues de votre quartier accompagnés du conseiller énergie. Celui-ci, muni d'une caméra thermique, prend des clichés extérieurs des logements (murs, fenêtres, etc.) et vous renseigne sur le niveau d'isolation de votre maison.

Après la balade d'une durée d'une heure environ, les participants sont invités à se retrouver à la salle des fêtes pour une explication plus détaillée sur l'usage de la thermographie et les aides financières liées à la rénovation énergétique.

Inscription gratuite et renseignements auprès de la mairie :

04 74 42 38 00 – mairie@val-revermont.fr

Ou auprès de Mon Cap Energie : 04 74 45 16 49
contact@moncapenergie.fr

Mon Cap énergie est un dispositif d'accompagnement pour les projets de rénovation mis en place par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse et animé par l'ALEC 01.

La renoué du Japon

La Renouée du Japon est une plante exotique originaire d'Asie qui a été introduite en Europe comme plante ornementale.

Son caractère envahissant (elle se substitue aux espèces locales) menace les équilibres écologiques de nos rivières, dégrade nos paysages et facilite l'érosion des berges. Aujourd'hui elle s'est largement disséminée.

On la reconnait par ses larges feuilles de 15 à 30 cm en forme de cœur et à sa tige creuse, verte et tachée de rouge. Elle peut atteindre jusqu'à 4 m de haut et a une croissance très rapide (4 à 5 cm par jour). C'est une plante vivace et buissonnante. Ces massifs de renouées sont reconnaissables en aout et en septembre par des grappes de fleurs de couleur blanche ; en automne et en hiver par la couleur marron / brun, des cannes sèches cassantes. Cette plante a des rhizomes et un système racinaire de grande taille pouvant atteindre 2 m de profondeur.

Pour limiter la prolifération de la renouée du jpon, il convient de faucher 3 à 5 fois par an pendant plusieurs années avec la destruction des déchets verts (séchage et brûlage ou mise en déchèterie). Il ne faut surtout pas broyer ni faire tomber les tiges dans les cours d'eau. Il faut arracher les plants isolés et les petits massifs.

Il est recommandé de replanter une végétation adaptée aux bords de cours d'eau (saules, aulnes, frênes...) pour concurrencer.

Au stade actuel, il parait illusoire de vouloir l'éradiquer ; par contre il est nécessaire et urgent d'en maintenir l'envahissement.

La multiplication de la renouée se fait essentiellement par bouturage de morceau de rhizomes ou de tiges qui donnent alors naissance à une nouvelle plante. Sa dispersion est essentiellement assurée par les crues et par l'homme (7 grammes de rhizomes ou moins de 8 cm de tiges suffisent pour reconstituer un nouveau plan).

Sa croissance est plus rapide que toutes les autres espèces, sa densité de feuillage, les substances toxiques pour les autres végétaux dégagées par ses racines, sa facilité d'adaptation à des milieux très variés, son cycle végétatif parfait sous nos climats, en font une colonisatrice hautement performante et une menace durable , pour tout un écosystème.

Tout particulier ne doit pas planter de Renouée du Japon sur son terrain. Il doit repérer les premières pousses et les déterrer entièrement en s'efforçant de récupérer l'intégralité du rhizome. Il ne faut pas laisser les berges nues (favorable à l'installation de la renouée) et éviter les coupes à blanc. Et enfin, être vigilant sur l'origine des apports de terre sur son terrain (présence éventuelle de rhizomes de Renouée).

Remarque : l'utilisation de produits phytosanitaires est peu efficace et dangereuse pour les milieux aquatiques.

Frelons Asiatiques

Sensibilisation sur la présence du FRELON ASIATIQUE dans l'AIN

Vous êtes responsable associatif, vous participez à des marches en groupe ou promenades en famille, vous êtes pêcheurs, chasseurs ... ; la lutte contre le frelon asiatique : c'est l'affaire de tous.

L'hiver est là, les nids de frelons asiatiques se verront plus facilement, souvent à la cime des arbres.

Assez gros, couleur bois. Si vous suspectez sa présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez le : **FDGDON01 au 04 74 45 56 56**

GDS01 au 04 74 25 09 91 ou 06 07 82 63 15

Envoyer la photo à gds01mre.fr en précisant le lieu de l'observation.

Informez vos adhérents par mails, lors des AG ou réunions pour ceux qui n'ont pas internet.

Cette espèce invasive « avance » rapidement, un nid vient d'être découvert en haut d'un arbre dans le Revermont le 25 octobre 2017.

C'est en lisière qu'on les voit le mieux ; merci de lever vos regards !

PS : possibilité de nids primaires (petits) en début d'année dans les buissons, haies…

Pyrale du Buis : un Revermont envahi

Depuis maintenant deux ans, ce petit papillon pond ses œufs dans nos massifs. Sa chenille dévore avec beaucoup de férocité les buis de nos collines revermontoise. Ce n'est plus de vert que les voilà habillées mais d'une teinte bien plutôt marron. Il ne faut pas désespérer car les buis peut être repartiront mais ce qui est plus inquiétant pour l'instant c'est que l'épidémie continue à se propager et qu'aucun prédateur n'est adapté pour déloger cet envahisseur. Hormis peut-être le frelon asiatique mais remplacer la pyrale du buis par le frelon asiatique serait un traitement pire que le mal.

Ces petits papillons ne sont pas sans conséquence sur notre activité et en particulier en été ou dès la nuit tombée attirés par les lumières, ils envahissent nos jardins ou pire nos maisons. La conséquence économique de leur présence, c'est qu'ils détournent nombre de touristes des terrasses des cafés comme nous avons pu le voir cet été lors de l'éclosion de la 2ème génération de papillons de l'année. La pyrale, dont les œufs n'éclosent pas l'hiver, peut se reproduire entre deux et quatre fois par an. Une femelle pond en moyenne 600 œufs à chaque fois.

Les trois principales solutions pour combattre la pyrale du buis à petite échelle et dans une propriété privée se trouvent dans le commerce.

Un insecticide biologique comme le bacille de Thuringe permet de lutter contre les chenilles, mais il est plus efficace quand ces dernières sont jeunes. Il faut agir dès que les chenilles se réveillent c'est-à-dire au début du printemps, vers mars-avril, quand la première génération éclot. Si on a loupé le premier cycle, la population explose et on risque de ne plus arriver à tout tuer.
Une autre arme contre la pyrale du buis, ce sont les pièges, qui attirent les papillons à l'aide de phéromones. L'action est limitée sur la population mais permet de constater la présence de l'insecte et, en observant la période où ils sont les plus nombreux, de déterminer quand appliquer l'insecticide. Au moment du pic de vol, il faudrait traiter quinze jours plus tard.

La dernière solution est un peu archaïque mais efficace : il s'agit de mettre dans une bassine du liquide vaisselle, les papillons viendront s'y noyer. Le rendement est plus bien important que les pièges à phéromones.

Plus d'informations sous :

http://www.ain.gouv.fr/pyrale-du-buis-point-sur-la-situation-du-a4310.html

Le vrai nom de la pyrale du buis est Cydalina perspectalis ou Diaphania perspectalis.